

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLMOUCI

FILOZOFICKÁ FAKULTA

Bakalářská práce

2011

Martina Hanušová

UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC

FACULTÉ DES LETTRES

Département des Études romanes

Martina Hanušová

**Les eurorégions en France :
la situation actuelle et le développement**

Mémoire

Directeur du mémoire : Mgr. Aurélie Dubois

OLOMOUC 2011

Je déclare que le présent mémoire de Bachelier est le résultat de mon propre travail et que toutes les sources bibliographiques utilisées sont citées.

À Olomouc, le 18 avril 2011

Je voudrais remercier à Mademoiselle Mgr. Aurélie Dubois pour la consultation de la problématique de mon mémoire et de m'avoir aidée pour la mise en forme de mon mémoire.

À Olomouc, le 18 avril 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
1. CONCEPT DES EURORÉGION	10
1.1. La définition.....	10
1.2. Les objectifs.....	11
1.3. L'histoire des eurorégion.....	11
1.4. La nouvelle base pour la coopération territoriale.....	13
1.5. La base juridique de la coopération transfrontalière.....	14
1.6. Les formes de coopération.....	16
2. FINANCEMENT DES EURORÉGIONS	18
2.1. L'initiative INTERREG.....	19
2.1.1. L'objectif de l'initiative Interreg IIIA.....	20
2.1.2. Le fonctionnement des fonds Interreg III.....	20
2.1.3. Interreg IV.....	21
2.1.3.1. Les autorités compétentes d'Interreg IV.....	21
3. VALEUR AJOUTÉE DES EURORÉGIONS	22
4. FONCTIONNEMENT DE L'EURORÉGION	24
5. EURORÉGION EN EUROPE	26
5.1. Les eurorégions en France.....	27
5.1.1. La typologie des outils de coopération disponible aux frontières françaises.....	27
6. EURORÉGION PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE	29
6.1. La présentation.....	29
6.2. Les objectifs et stratégies de l'Eurorégion.....	30
6.3. Les projets communs.....	33
6.3.1. L'Eurocampus Pyrénées Méditerranée.....	33
6.3.2. Le Portail Culture de l'Eurorégion.....	34
6.3.3. L'analyse du projet « Culture Eurorégion ».....	36
6.3.4. L'Hôpital transfrontalier de la Cerdagne.....	40
6.3.5. Le Sylvapyr.....	41
6.3.6. L'Albera : mémoire et terre.....	42
7. EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI	43
7.1. La présentation.....	43
7.2. Les moyens financiers.....	44
7.3. Les projets communs.....	45
7.3.1. L'Enquête transfrontalière – Déplacements des habitants sur l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.....	46
7.3.2. Franel : une plate-forme franco-belge.....	49

CONCLUSION	50
RÉSUMÉ	52
RESUMÉ	53
ANNOTATION	54
ANOTACE	55
BIBLIOGRAPHIE	56
TABLE DES TABLEAUX	59
TABLE DES GRAPHES	59
TABLES DES ANNEXES	59
ANNEXES	60

INTRODUCTION

« Eurorégion, un avenir partagé »

L'Europe se caractérise par une multitude de frontières, il existe des frontières peu peuplées et isolées parce que l'économie, le commerce et la population ont les quittés et elles sont devenues des zones faibles sans le transports développé. Mais au cours des années 50 du 20^{ème} siècle, les premières tendances d'intégration se sont présentées et elles se sont intensifiées après la naissance et l'élargissement suivant de l'Union européenne. La coopération transfrontalière, une partie de la politique régionale de l'Union européenne, veut détruire les désavantages géographiques des régions frontalières, ainsi que les différences dans l'activité économique et dans l'infrastructure qui existent entre les régions frontalières et les régions centrales. Les eurorégions sont devenues un instrument de la coopération transfrontalière le plus important et efficace pour améliorer leur situation. Elles sont largement financées par les différents fonds et initiatives de l'Union européenne, surtout par l'initiative d'Interreg qui a été lancée pour la première fois en 1990 et elle représente le moyen du financement principal des projets dans le cadre de la coopération transfrontalière.

Et parce que les eurorégions sont devenues un phénomène actuel et les diverses structures des eurorégions se forment et se développent tous le temps, j'ai choisi ce sujet pour mon mémoire que j'ai appelé « Les eurorégions en France : la situation actuelle et le développement » et je voudrais me concentrer surtout sur les eurorégions en France où est la coopération transfrontalière développée.

La première partie du mémoire s'oriente vers les informations plus générales. La première chapitre définit les eurorégions et puis explique leurs objectifs communs, l'histoire, les formes de coopération et la nouvelle base juridique des eurorégions qui a été créée en 2006 pour faciliter la coopération entre les pays. Le deuxième chapitre se concentre au financement des eurorégions et elle touche surtout l'initiative d'Interreg qui représente la source du financement la plus importante. La valeur ajoutée, ce n'est pas seulement une notion économique, mais aussi la contribution des eurorégions à la paix, la connaissance des voisins, la meilleur participation entre les institutions, intégration des citoyens. Les eurorégions renforcent aussi la cohésion et la coopération économique et sociale. Dans mon mémoire, je voudrais aussi

démontrer comment les eurorégions se fonctionnent. La dernière chapitre plutôt général s'appelle Eurorégion en Europe, qui précise encore une fois les structures des eurorégions, le nombre et elle se concentre déjà aux eurorégions en France.

La deuxième partie de mon mémoire présente deux eurorégions en France, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, des structures qui sont assez nouvelles. Je voudrais concentrer aux projets qui ont été lancés grâce à leur coopération et qui ont contribué à la meilleure situation des régions frontalières.

Le but de mon mémoire est de propager les eurorégions et la coopération transfrontalière, parce que les gens ne les connaissent pas beaucoup, ce sont des structures qui existent sur le territoire où ils habitent, mais elles ne sont pas vraiment connues, même si beaucoup de villes sont les membres de l'eurorégion et elles contribuent au développement durable dans certains domaines, par exemple la culture ou l'environnement. Je voudrais se répondre est-ce que les eurorégions vraiment améliorent la situation des régions isolées dans les frontières et par quels projets elles réalisent et accomplissent leurs objectifs communs ?

J'ai choisi ce thème parce que j'ai une relation avec Lille, une ville au nord de la France qui est le membre de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, j'y ai étudié pendant un semestre d'hiver en 2010 et j'ai pu voir les projets réalisés dans la réalité.

Pour pouvoir élaborer mon travail, j'ai notamment utilisé les Journaux officiels de l'Union européenne, les chartes, les documents et les tableaux statistiques édités par la Commission européenne, mais j'avais le problème avec l'accessibilité des sources littéraires parce qu'il s'agit du sujet qui n'est pas largement travaillé et je devais chercher les informations sur les sites officiels des eurorégions et de l'Union européenne et j'ai essayé chercher la littérature dans la bibliothèque universitaire à Lille 3.

1. CONCEPT DES EURORÉGIONS

1.1. La définition

« Les eurorégions sont des structures permanentes de coopération transfrontalière entre collectivités régionales et locales de proximité directe situées de part et d'autre de frontières nationales partagées. »¹

Nous pouvons utiliser divers termes pour désigner les différentes eurorégions : par exemple Eurorégio, Europarégion, Grande Région, Région, etc.

Les eurorégions ne forment pas une nouvelle administration ou un nouvel échelon gouvernemental, mais elles constituent une plate-forme d'échange et de coopération transfrontalière horizontale entre les collectivités locales et régionales et elles encouragent une plus grande coopération verticale entre les collectivités territoriales, les pouvoirs nationaux et les institutions européennes.

Les eurorégions sont des associations de collectivités locales et régionales situées de part et d'autre d'une frontière nationale. Elles sont parfois dotées d'une assemblée parlementaire.

Elles représentent aussi des associations transfrontalières avec un secrétariat permanent, une équipe technique et administrative et elles détiennent des ressources propres.

Dans certains cas, ce sont des entités de droit de droit privé comme des associations sans but lucratif ou des fondations de part et d'autre d'une frontière. Dans d'autres cas, ce sont des entités de droit public, basées sur des accords conclus entre États. Les statuts des différentes eurorégions sont vraiment variés mais nous pouvons dire que leurs objectifs sont identiques.²

¹ Journal officiel de l'Union européenne, *Avis du Comité économique et sociale européen sur les « Eurorégions »*, 2007/C 256/23, p.1

² Journal officiel de l'Union européenne, *Avis du Comité économique et sociale européen sur les « Eurorégions »*, 2007/C 256/23, p.1

1.2. Les objectifs

L'objectif général des eurorégions ou des autres structures similaires est la coopération transfrontalière. Parmi les objectifs nous devons citer, non seulement, le développement socio-économique et la coopération culturelle, mais également d'autres domaines : par exemple les affaires sociales, la santé, l'éducation et la formation, la recherche et le développement, la gestion des déchets, la protection de la nature et la gestion des paysages, le tourisme et les loisirs, les catastrophes naturelles, les transports et les voies de communication.

Les eurorégions sont aussi considérées comme un cadre idéal pour la mise en œuvre des politiques communautaires en matière de mobilité des travailleurs et de cohésion sociale, économique et territoriale.¹

1.3. L'histoire des eurorégions

L'Europe se caractérise par sa culture et par son histoire mais aussi par une multitude de frontières. Il existe des frontières qui sont peu peuplées où l'activité économique, le commerce et la population ont quitté les régions frontalières pour se rapprocher du centre et elles sont devenues des zones faibles sans le réseau de transport. Les populations vivant dans ces zones ont eu le désir de coopération. Après la seconde guerre mondiale, des représentants des régions frontalières ont commencé à discuter de l'élimination des barrières frontalières et des possibilités de la coopération transfrontalière. Les premières expériences de coopération transfrontalières ont commencé à la fin des années quarante grâce à l'accord du Benelux, conclu en 1948. Des efforts pour éliminer des barrières et pour améliorer la situation économique et socioculturelle des habitants des régions frontalières ont commencé au cours des années 60. Les gens voulaient des solutions surtout dans les domaines suivants :

¹Journal officiel de l'Union européenne, *Avis du Comité économique et sociale européen sur les « Eurorégions »*, 2007/C 256/23, p.1

- L'administration publique et la planification, les différentes structures administratives, la programmation, les organisations et méthodes
- La fiscalité, la sécurité sociale, l'éducation et la formation, la concurrence, le trafic frontalier et les infrastructures publiques
- L'enseignement des langues et la reconnaissance des diplômes
- La construction des routes et l'environnement

Les eurorégions ne sont pas si récentes, parce que la première a été créée en 1958 à la frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas et depuis cette création les eurorégions sont devenues des pôles nouveaux qui peuvent transcender les frontières et devenir un moteur de la coopération transfrontalière. Peu de temps après, mais en dehors de la Communauté européenne, diverses expériences ont été encouragées en Scandinavie, aux frontières du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède. Depuis le début des années 70, les eurorégions sont renforcées à cause de la création de l'Association des régions transfrontalières européennes qui a mené des relations avec le Conseil d'Europe, le Parlement européen, la Commission européenne et les gouvernements nationaux et plusieurs régions frontalières et transfrontalières se sont créées et ont adhéré à l'ARFE.

L'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) est une association dans laquelle les eurorégions sont regroupées. Elle a été fondée en 1971 à Bonne, en Allemagne pour les représenter. Cette association avec le Conseil de l'Europe ont favorisé l'apparition des eurorégions surtout dans les années 1980 parce que l'Acte unique¹ de 1986 rappelle : « *Afin de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de la Communauté, celle-ci développe et poursuit son action tendant au renforcement de sa cohésion économique et sociale. En particulier, la Communauté vise à réduire l'écart entre les diverses régions et le retard des régions les moins favorisées* »². Le 11 novembre 1981, les membres de l'association ont adopté la Charte des régions européennes frontalières et transfrontalières. en 1996, ils ont publié le premier guide pratique de la coopération transfrontalière. Le président actuel de l'association s'appelle Karl-Heinz Lambertz, un homme politique belge.

¹ L'Acte Unique européen révisé les traités de Rome pour relancer l'intégration européenne.
http://europa.eu/legislation_summaries/institutional_affairs/treaties/treaties_singleact_fr.htm

² Acte Unique, TITRE V, LA COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, Article 130 A

Les membres de l'ARFE sont des eurorégions, mais aussi des régions nationales, la Slovénie et le Conseil nordique.¹

„Les objectifs de l'ARFE sont les suivants : mise en réseau et échanges d'expérience entre les régions frontalières, représentation de leurs intérêts transfrontaliers auprès des instances

européennes, assistance technique et conseil aux régions frontalières, sensibilisation et promotion de la coopération transfrontalière.“²

Entre 1975 et 1985, les régions de différents États ont créé des communautés de travail (CT), par exemple CT du Jura ou CT des Pyrénées, avec une capacité d'action limitée.

En plus, on a commencé à construire des ponts et des tunnels entre l'Angleterre et la France et entre le Danemark et la Suède. Ces nouvelles coopérations ont aidé aux « plans ou stratégies de développement transfrontalières » et aux « programmes opérationnels qui correspondent à une nouvelle initiative communautaire appelée Interreg. La création des eurorégions s'est répandue à partir de 1990.

1.4. La nouvelle base juridique pour la coopération territoriale

À cause de l'absence d'une base juridique européenne en matière de coopération transfrontalière la Commission a proposé en 2004 la création d'un groupement européen de coopération transfrontalière (GECT). Ce règlement a été adopté le 31 juillet 2006. Le GECT a pour objectif de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres. Le groupement est composé d'États membres, de collectivités régionales, de collectivités locales ou d'organismes de droit public à titre facultatif. Le GECT peut se voir confier soit la mise en œuvre des programmes cofinancés par la Communauté, soit toute autre action de coopération

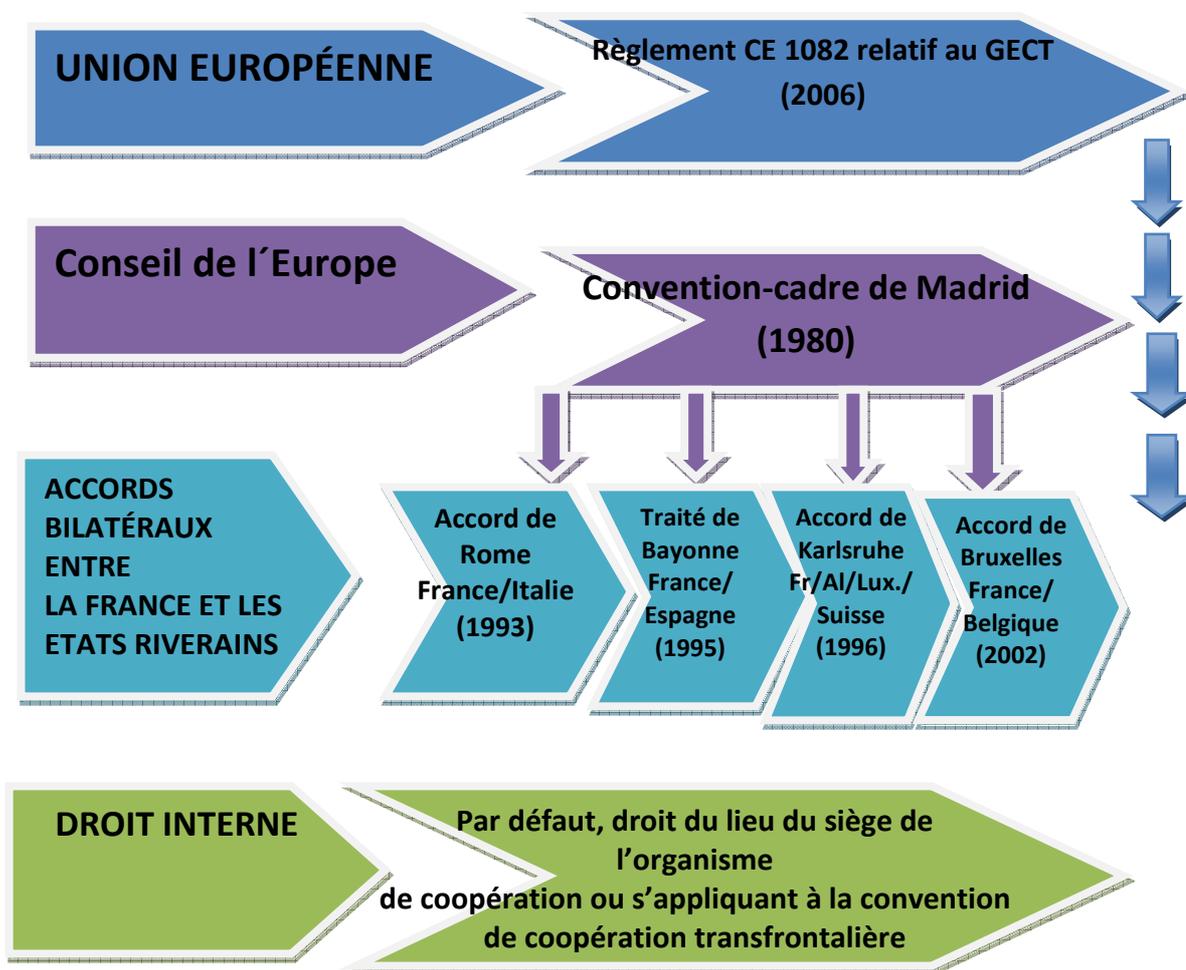
¹ Le Conseil nordique est l'Union des groupes parlementaires des pays du Nord.
http://www.ena.lu/le_conseil_nordique-010102175.html

² <http://www.ums-riate.fr/>

transfrontalière avec ou sans intervention financière communautaire. Les membres du GECT sont situés sur le territoire d'au moins deux États membres.¹

Parmi les groupements européens de coopération européenne nous pouvons citer par exemple : le GECT Amphictyony, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, l'Eurométropole Saar-Moselle, Gect ArchiMed, etc.

1.5. La base juridique de la coopération transfrontalière



Source : Guide des projets transfrontaliers, p.20

¹ <http://europa.eu/>

Ce schéma explique la base juridique de la coopération transfrontalière, alors il nous présente l'ensemble des règlements, conventions et accords qui ont été signés par les représentants de l'Union européenne et qui permettent des actions au sein des eurorégions. Ce sont des actes fondamentaux. Le schéma présente surtout la coopération française.

Dans le cadre de l'Union européenne en général, le règlement le plus important et le plus récent est le **Règlement CE 1082 relatif au GECT** qui a été signé en 2006 par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne mettant en œuvre une nouvelle forme des eurorégions, c'est-à-dire le Groupement européen de la coopération transfrontalière. Nous parlons du cadre légal.

En deuxième instance, concernant le Conseil de l'Europe, nous pouvons voir la **Convention-cadre de Madrid** qui a favorisé l'apparition des eurorégions depuis 1980.

Ce schéma explique la base juridique de la France, donc il mentionne les accords bilatéraux entre la France et les États riverains. **L'Accord de Rome** a été signé par la France et l'Italie pour faciliter l'application de la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière et pour contribuer au renforcement des relations traditionnelles. Le deuxième accord dans lequel la France figure comme un partenaire pour la meilleure coopération entre la France et l'Espagne représente **le Traité de Bayonne** signé en 1995, ils veulent consolider et maintenir la paix et la concordance entre les populations des deux États. L'année suivante la France, l'Allemagne et le Luxembourg ont préparé **l'Accord de Karlsruhe** sur la coopération conjointe et le dernier **l'Accord de Bruxelles de 2002** donne la base juridique pour la coopération entre la France et la Belgique.

Le droit interne de la coopération transfrontalière applique surtout les règles du fonctionnement, les sièges d'organisme, qui est responsable des projets, qui nomme les présidents et les représentants de chaque région etc.

1.6. Les formes de coopération¹

La Commission a identifié trois formes de coopération :

Coopération transfrontalière	Coopération transnationale	Coopération interrégionale
Elle est basée sur la coopération directe de voisinage des institutions régionales et locales au long d'une frontière, dans toutes les domaines de la vie et avec l'implication de tous les acteurs	Coopération entre États (le cas échéant avec l'implication des régions) sur un sujet spécifique (p.e. aménagement du territoire) par rapport à des espaces contigus plus grands	Coopération (entre les institutions régionales et locales) surtout dans des secteurs spécifiques (pas tous les domaines de la vie) et avec des acteurs sélectionnés (pas tous les acteurs)
Plutôt organisée, en raison d'une tradition plus longue (régionale/locale)	L'organisation est en développement	Moins organisée, suite à une tradition moins longue
Mise en réseau dans le cadre de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)	Mise en réseau à peine effectuée, mais quelques approches dans le cadre d'organisation internationales (p.e. Conseil d'Europe, Conseil Nordique)	Mise en réseau dans le cadre de l'Assemblée des Régions Européennes (ARE)

Source : Guide pratique de la coopération transfrontalière, p.19

Alors nous pouvons dire qu'il existe trois formes de coopération et elles se différencient sur les domaines dans lesquels les partenaires coopèrent, parce que dans le cadre de la coopération transfrontalière, les partenaires coopèrent dans tous les domaines de la vie mais dans le cadre des deux coopérations suivantes, les partenaires cherchent seulement les domaines qui sont plus spécifiques, par exemple l'aménagement du territoire. D'autres différences se trouvent dans l'organisation.

¹ Journal officiel de l'Union européenne, *Avis du Comité économique et sociale européen sur les « Eurorégions »*, 2007/C 256/23, p. 2

À cause de la tradition longue, la coopération transfrontalière est bien organisée, au sein des eurorégions, les plusieurs groupes de fonctionnement existent. De l'autre côté, l'organisation de la coopération interrégionale ne fonctionne effectivement parce qu'il s'agit d'une forme très nouvelle sans tradition longue. Chaque forme de la coopération a l'objectif un peu différent et le plus important mentionne les petits chapitres suivants mais les eurorégions rèlent généralement de la coopération transfrontalière, de plus en plus de la coopération transnationale.

- **La coopération transfrontalière**

Son objectif est d'assurer une intégration économique et sociale grâce aux stratégies communes de développement et d'échanges structurés entre les deux frontières.

- **La coopération transnationale**

L'objectif de la coopération transnationale entre pouvoirs nationaux, régionaux et locaux est de promouvoir une meilleure intégration territoriale en formant des grands groupes de régions européennes ou macrorégions.

- **La coopération interrégionale**

L'objectif de la coopération interrégionale est d'intensifier l'échange d'informations et d'expériences entre les régions qui ne peuvent pas être frontalières.

2. Financement des eurorégions

Les eurorégions sont financées par les divers programmes et initiatives de l'Union européenne. Mais on parle du cofinancement par l'Union européenne parce qu'il est indispensable du financement provenant de l'eurorégion, c'est-à-dire de l'ensemble des régions regroupées dans les structures de la coopération transfrontalière. Ces programmes et initiatives, parmi lesquels l'Interreg est le plus important, sont mis en place dans le cadre de la politique régionale communautaire. Il existe aussi les programmes qui soutiennent la coopération entre les régions frontalières des pays d'Europe centrale et orientale et des pays tiers de la Méditerranée

Depuis 1990, l'Union européenne accorde un soutien financier à la coopération transfrontalière des régions frontalières de l'Union européenne (les régions qui se trouvent dans les pays qui sont les membres de l'Union européenne). Et justement pour elles, elle a lancé l'initiative Interreg, depuis sa mise en place en 1990, l'Interreg IV fonctionne pour la période du 1.1.1997 jusqu'au 31.12.2013 quand il s'arrête.

L'Union européenne veut bien-sûr encourager la coopération entre les régions frontalière des pays d'Europe centrale et elle a lancé les plusieurs programmes. Par exemple le programme **Phare CBC** destiné aux les régions frontalières des pays d'Europe centrale, surtout à la Bulgarie et la Roumanie, il s'agit d'un programme d'aide à la reconstruction économique, et pour la période 1995-1999, les financements PHARE ont représentés environ 6,7 milliards d'euros.¹ Les autres programmes du financement sont moins développés. On trouve **TACIS** qui encourage la démocratisation et le renforcement d'État de droit, TACIS a été lancé pour les régions frontalières de l'ex-Union soviétique pour la période 2000-2006, ce programme encourage également la coopération entre les pays suivants : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghistan, la Moldova, la Mongolie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Le programme **MEDA** a été lancé en 1996 et modifié en 2000, il permet d'apporter une aide financière et technique aux pays du sud de la Méditerranée (l'Algérie, le Chypre, l'Égypte, l'Israël, le Liban, la Tunisie etc. L'assistance aux pays d'Europe

¹ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

du Sud-Est est présenté sous le programme **CARDS** (Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation). Ce sont les projets pour encourager l'échange des bonnes pratiques et la création de réseaux entre eurorégions.

2.1. L'initiative **INTERREG**

Comme on a déjà mentionné, l'Interreg est le programme de financement le plus important dans le cadre de l'Union européenne qui favorise le développement économique, culturel, du transport, l'aménagement du territoire et aussi bonne intégration. Il est destiné surtout aux régions frontalières des membres voisins de l'Union européenne. Il a été lancé pour la première fois en 1990 et depuis cette année, les eurorégions bénéficient du quatrième programme d'Interreg. Chaque année, on a distribué une énorme somme pour les projets communs des eurorégions. Pour que l'Union européenne finance les divers projets, les différentes conditions doivent être remplies : la présence du comité de programmation qui étudie le projet, après le comité de suivi qui sélectionne des projets, les représentants choisissent un chef de file et il est obligatoire d'avoir un compte bancaire commun.

Depuis sa création, on a marqué quatre programmes d'Interreg dans les différentes périodes. **Interreg I** a été lancé pour les années 1991-1993 et c'est une seule l'initiative d'Interreg qui n'est pas divisée dans les volets A, B, C. Elle a contribué de 1082 millions d'euros. Et elle peut soutenir principalement commerce, environnement, transport etc.

Le deuxième programme s'appelle **Interreg II** et pendant la période 1994-1999 on a commencé à distribuer les trois volets de la Interreg IIA, IIB et IIC. Mais on doit dire que le volet IIA est le plus important parce qu'il favorise surtout la coopération transfrontalière, précisément, l'Interreg IIA a donné 2562 millions d'euros pour les différentes eurorégions.

À cause du grand succès de l'Interreg II, le programme de l'**Interreg III** suivant a continué dans la période 2000-2006 et comme le programme Interreg II, il comporte trois volets. Les efforts des eurorégions sont toujours axés sur

le développement économique et social... Interreg III a utilisé pour le développement au total 4875 millions d'euros.¹

2.1.1. L'objectif de l'initiative Interreg IIIA

Pour la coopération transfrontalière, comme on a déjà mentionné, l'initiative Interreg IIIA est destinée, elle a des objectifs plus précis, et on va citer quelques-uns d'entre-eux : promouvoir le développement urbain, rural et côtier, renforcer les entreprises dans le secteur du tourisme (on suppose que le tourisme augmentera grâce à la création de l'eurorégion), améliorer les liens pour accepter le capital de travail provenant de l'autre région, promouvoir le développement technologique, culturel, de la communication (dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, on a réalisé le projet du Portail pour la meilleure communication parmi les étudiants et la population), de la santé (dans la même eurorégion, le projet de l'hôpital a été réalisé pour la population qui se trouve dans les espaces de frontières et qui à cause de leur situation en montagne sont d'accès difficile. L'initiative d'Interreg veut aussi protéger l'environnement local et global et le projet Sylvapyr a été lancé pour la protection des ressources forestières et pour promouvoir les entreprises qui ont décidé de travailler dans l'exploitation forestière. Le programme force l'amélioration des transports, ces efforts sont présentés surtout par les nouvelles lignes de TGV qui sont toujours mises en œuvre.

2.1.2. Le fonctionnement des fonds Interreg III

Pour une meilleure utilisation des fonds Interreg, la Commission européenne a désigné les autorités qui ont la responsabilité dans leur groupe du fonctionnement. Le groupe assurant par une collectivité locale ou régionale, l'**Autorité de gestion** est responsable de la coordination et de la gestion des projets, elle coopère directement avec la Commission européenne et nomme **les chefs de file** qui sont responsables de la bonne mise en œuvre des fonds. Les eurorégions doivent remplir plusieurs

¹ Ces chiffres sont disponibles sur le site : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/>

conditions pour qu'elles puissent bénéficier du programme d'Interreg, c'est-à-dire avoir le compte bancaire commun. L'**Autorité de paiement** le gère et engage les dépenses.

2.1.3. Interreg IV¹

La nouvelle programmation des fonds structurels, **Interreg IV** s'oriente à la période 2007-2013, alors les eurorégions peuvent réaliser les projets communs qui auront été financés grâce à l'initiative d'Interreg IV. Mais elle a marqué les changements parce que la politique de cohésion est réorganisée autour de trois objectifs. Pour la coopération transfrontalière, l'objectif 3 est le plus important parce qu'il parle de la coopération territoriale européenne, donc à partir de ce changement, tous les projets transfrontaliers qui sont prévus pour la période 2007-2013, se trouvent dans le programme Interreg IVC. Le montant pour les eurorégions dans le cadre d'Interreg IVC est égal à 8723 millions d'euros. En France, ce montant pour la coopération transfrontalière correspond à 605 d'euros, alors il s'agit d'une augmentation de 125%² par rapport aux dotations de la période 2000-2006. Cette augmentation est influencée surtout par la durée de la période actuelle, par les intérêts des projets parce que la population s'intéresse à la possibilité des ressources européens et il y a une énorme augmentation des projets existants dans le cadre de la coopération transfrontalière.

2.1.3.1. Les autorités compétentes d'Interreg IV³

Quant aux autorités compétentes d'Interreg IV, elles ont été aussi transformées comme les objectifs de l'initiative d'Interreg IV. L'autorité de gestion a toujours les mêmes compétences, donc elle gère des projets et donne un apport chaque année à la Commission européenne. Pour une gestion des comptes bancaires, la nouvelle **autorité de certification** a été créée. Le **comité de suivi** a remplacé le chef de file et il assure la bonne mise en œuvre des projets. Le **comité de sélection** sélectionne, bien-sûr, des projets.

¹ <http://www.espaces-transfrontaliers.org/>

² Ces chiffres sont disponibles: : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/>

³ <http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php>

3. Valeur ajoutée des eurorégions¹

Nous pouvons comprendre la valeur ajoutée, non seulement, comme une notion économique qui apporte la création de richesse faite par un agent économique. La coopération entre les eurorégions nous apporte la valeur ajoutée qui contribue à la meilleure participation ou au développement global dans le cadre de l'Union européenne.

La valeur ajoutée européenne : Sur le territoire des diverses eurorégions, nous avons pu observer un grand manquement de respect des droits de l'homme, de liberté, les guerres... La coopération dans les eurorégions peut amener la contribution aux meilleures conditions de vie pour les habitants.

La valeur ajoutée politique : Les eurorégions permettent de la construction et l'intégration européenne, de la connaissance, de l'acceptation et de la compréhension de l'autre, dans le cadre des eurorégions, on construit la confiance. Elles nous apportent une contribution à la mise en œuvre de la subsidiarité² et du partenariat, elles renforcent la cohésion et la coopération économique et sociale, elles permettent la meilleure préparation de la venue de nouveaux États membres

La valeur ajoutée institutionnelle : Elle nous permet la meilleure intégration et participation des citoyens et des groupes politiques et permet de mieux connaître les voisins. Si on connaît des gens des autres pays voisins, la coopération est plus simple parce que nous pouvons attendre comment la coopération va s'orienter.

La valeur ajoutée socio-économique : Il y a une participation d'acteurs économiques et sociaux (chambre de commerce, associations, syndicats, institutions socioculturelles, associations de protection de l'environnement et agence de tourisme. La coopération ouvre le marché du travail et harmonise les qualifications professionnelles. Elle apporte aussi un développement dans les domaines de l'infrastructure, des transports, du tourisme, de l'environnement, des affaires

¹ Charte européenne des régions frontalières et transfrontalières, page 11, disponible sur <http://www.francois-maitia.fr/site/charteuropeuneregionstransfrontalieres.pdf>

² Le principe de subsidiarité est une politique selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. . Fiala, P., Pitrová, M. *Evropská unie*, Centrum pro studium demokracie a kultury, Brno, 2003, p.458

culturelles, de la recherche. Elle améliore durablement l'aménagement du territoire et la politique régionale et l'infrastructure transfrontalière de transports.

La valeur ajoutée socioculturelle : Cette valeur représente des améliorations des connaissances concernant la situation géographique, structurelle, économique, socioculturelle et historique d'une eurorégion. Elle apporte aussi la connaissance approfondie de la langue ou du dialecte du pays voisin.

4. FONCTIONNEMENT DE L'EUROREGION

Le fonctionnement de chaque eurorégion est un peu différent parce que cela dépend du droit interne sortant de l'intérieur de l'eurorégion et non de l'Union européenne. Mais les caractéristiques et les groupes des compétences restent toujours les mêmes.

Un concept de fonctionnement selon Eurorégion Pyrénées-Méditerranée¹ :

J'ai choisi l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée comme un modèle de fonctionnement parce qu'elle est l'une des plus peuplées d'Europe avec 14 millions d'habitants et les plus étendues en Europe. Elle est composée de cinq régions françaises et espagnoles : Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en France, et les communautés autonomes d'Aragon, de la Catalogne et des Iles Baléares en Espagne.

Son fonctionnement est fondé sur la rencontre annuelle des Présidents et une **présidence tournante** qui assure la représentation extérieure de l'Eurorégion. Les présidents sont responsables des réunions de travail et des signatures des actes officiels. Le premier président était Martin Malvy, le président de Midi-Pyrénées. **Le groupe de coordination** assure, bien-sûr, la coordination, et prépare **la rencontre des présidents** qui est formée par les cinq présidents des conseils régionaux et des communautés autonomes : Pour l'Aragón-Marcelino Iglesias, pour les Iles Baléares- Francesc Antich, pour la Catalogne- José Montilla, pour le Languedoc-Roussillon-Georges Frêche et pour les Midi-Pyrénées- Martin Malvy² qui assurent à la fois la présidence de l'Eurorégion jusqu'en 2007. Les présidents assurent la politique de l'Eurorégion. **Le secrétariat général** coordonne les actions de communication de l'Eurorégion. **La coordination spécifique** est destinée à la gestion des projets initiaux et elle coopère avec les experts de chaque région. Il existe la **Coordination EuroBIOrégion** qui veut faciliter la création de nouveaux produits et services qui ont un grand potentiel d'être hautement compétitifs dans le domaine de la biomédecine et de la biotechnologie. La deuxième coordination spécifique est la **Coordination Portail Culture** qui met en valeur le patrimoine

¹ <http://www10.gencat.net/eu/AppJava/fr/organizacion/>

des cinq régions et diffuse de la programmation culturelle et actions conjointes dans les domaines de la culture. Et la troisième est représentée par une **Coordination Observatoire Socioéconomique** qui assure la collaboration entre les instituts statistiques et les services concernés.

5. EUORÉGIONS EN EUROPE

En Europe, il existe à peu près 90 eurorégions, ce nombre n'est pas exact, c'est très difficile de l'exprimer, parce que les eurorégions se forment et se développent tout le temps et ils se varient dans leur forme et leur nature. Il est impossible de les associer à un cadre juridique précis.

L'ARFE regroupe de nombreuses eurorégions et donne les critères suivants pour les identifier¹ :

- Une association de collectivités territoriales d'un côté ou de l'autre d'une frontière nationale
- Une association transfrontalière dotée d'un secrétariat permanent, d'équipes techniques et administratives et d'un budget propre
- Un organisme de droit privé, fondé sur des associations à but non-lucratif ou des fondations d'un côté ou de l'autre de la frontière en accord avec les juridictions nationales en vigueur
- Un organisme de droit public, basé sur des accords interétatiques, qui s'occupe, parmi d'autres, de la participation des collectivités territoriales

En 2006, la nouvelle forme des eurorégions a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Un instrument de la coopération transfrontalière avec la personnalité juridique qui sert à faciliter la coopération entre les États membres de l'Union européenne est le groupement européen de coopération territorial (GECT). La France est très active dans cette forme.

La plupart des eurorégions en Europe se situent sur les frontières de l'Allemagne avec les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse, l'Autriche, la Pologne, la République Tchèque, la France et le Danemark. Il existe des eurorégions aux frontières belgo-néerlandaise (Euregio Scheldemond), italo-autrichienne (Euregio Tyrol), gréco-bulgare (Eurorégion Nestos/Mesta), franco-espagnole (Eurorégion Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon/Catalogne).²

¹ <http://www.aebr.eu/en/index.php>

² La carte des eurorégions se trouve dans l'annexe n. 1

5.1. Les eurorégions en France

Sur le territoire français, les différentes structures des eurorégions, ou de la coopération transfrontalière existent¹, la première eurorégion dans le territoire français a été créée en 1973 et il s'agit de la coopération transfrontalière entre la France et la Suisse. Parmi les partenaires transfrontaliers de la France, nous devons citer les pays qui ont la tendance de se regrouper pour un développement durable : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, ou la Suisse, mais il est indispensable de citer aussi la Grande-Bretagne parce que de la coopération entre ces deux pays au sein de l'eurorégion Arc-Manche, l'Eurotunnel sous la Manche a été construit. Depuis l'année 2006, les eurorégions se rencontrent dans le domaine du Groupement européen de coopération territoriale (GECT). La France participe beaucoup au GECT, depuis sa création, elle a lancé avec la coopération des autres pays voisins six structures du GECT, parmi lesquels, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a été créée comme le premier GECT d'Europe. Dans le cadre du GECT, la France coopère surtout avec la Grèce, la Chypre, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne.²

5.1.1. La typologie des outils de coopération disponible aux frontières françaises

Il existe les diverses structures juridiques de la coopération transfrontalière aux frontières françaises. La coopération entre les régions peut être basée sur **la convention de coopération** qui est issue du droit privé ou droit public, il s'agit de l'outil le plus simple parce qu'il permet de créer un organisme sans personnalités juridique mais chaque signataire a la responsabilité des dispositions. L'Eurométropole Strasbourg/ Ortenau représente la coopération entre la France et l'Allemagne sous la forme de la convention de coopération.

Le deuxième outil qui est présenté aux frontières françaises est l'**Organisme de droit public hors GECT**, plus précisément on parle du Groupement local de coopération transfrontalier (GLCT), dans lequel la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, la France et la Suisse coopèrent. Le GLCT gère l'exploitation

¹ Liste des eurorégions se trouvent dans l'annexe et elles sont classés d'après l'ordre alphabétique

² Liste des eurorégions en France se trouve dans l'annexe n.9

des lignes de transport transfrontalière par exemple au sein du GLCT Regio Pamina (FR/DE).

On a déjà mentionné dans le chapitre précédent la grande participation de la France au **groupement européenne de coopération territoriale**, même s'il présente la nouvelle base juridique. Le premier GECT d'Europe est devenue l'Eurométropole Lille-Kortrijk -Tournai, et les eurorégions Pyrénées-Méditerranée et Alpes-Méditerranée se sont transformées et devenues le GECT pour faciliter la coopération entre les États.¹

¹ Mission Opérationnelle Transfrontalière. *Guide des projets transfrontaliers*. p.28. Disponible sur http://www.espaces-transfrontaliers.org/document/GUIDE_DES_PROJETS_MOT_2010.pdf

6. EUORÉGION PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

En France, il y existe beaucoup d'exemples de la coopération transfrontalière entre la France et les autres pays, parmi les plus grandes et les plus importantes eurorégions, nous devons citer l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. Dans le cadre de cette eurorégion, la France coopère avec l'Espagne. Dans le chapitre suivant, on présente l'eurorégion en général, ses régions, la position géographique et l'environnement, le transport et la population pour avoir les meilleures statistiques pour que nous puissions analyser les différents projets et les avantages et les désavantages de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. On analyse aussi les projets communs est-ce qu'ils ont apporté les objectifs lesquels qui ont été exprimés dans la déclaration signée par tous les présidents de toutes les régions regroupées dans l'eurorégion?¹

6.1. La présentation

Pour commencer, nous devons mentionner les informations fondamentales. L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a été créée en octobre 2004 et, en 2008, elle a accepté la nouvelle base juridique et elle est devenue le groupement européen de la coopération territoriale pour la meilleure coopération entre les régions. Elle comprend trois régions espagnoles (l'Aragon, la Catalogne et les Îles Baléares) et deux régions françaises (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). Avec 158 000 km², cette eurorégion est l'une des plus étendues en Europe, parmi les cinq partenaires régionaux, l'Aragon et Midi-Pyrénées sont les plus grandes. Avec 14 millions d'habitants, elle se situe parmi les plus peuplées d'Europe avec 13,2% de la population conjointe de l'Espagne et de la France. Quant à la population, les régions représentent des caractéristiques très différentes. Les Îles Baléares font partie des régions européennes les plus jeunes, alors il y a le taux de la natalité très élevé, de l'autre côté, le nombre des personnes plus âgées se situe dans la base

¹ La carte et le logo de l'Eurorégion se trouvent dans l'annexe n. 2 et 3.

d'Europe. La Catalogne est la 4^e région la plus peuplée d'Europe. La population des Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon est plus âgée. ¹

Elle dispose de grandes aires urbaines comme Barcelone, Toulouse, Montpellier, Saragosse ou Palma de Mallorca, villes très bien positionnées et fortement spécialisées dans les secteurs comme la logistique, l'agroalimentaire, l'aéronautique, le spatial, le tourisme ou encore l'industrie pharmaceutique. Elle se caractérise également par la concentration exceptionnelle de centres de recherche et d'innovation, une économie moderne et des activités de traditions. Et pour ces raisons, dans le cadre du fonctionnement, il y existe les coordinations spécifiques, par exemple la **coordination EuroBIOrégion** qui veut faciliter la création de nouveaux produits et services qui ont un grand potentiel d'être hautement compétitifs dans le domaine de la biomédecine et de la biotechnologie.

Le territoire et l'environnement de l'Eurorégion se composent d'une grande diversité d'espaces fortement contrastés, qui leur confèrent une richesse environnementale absolument remarquable- le milieu côtier et marin, la grande variété de fonds marins, le milieu montagneux, qui englobe la plus grande partie du massif pyrénéen. L'eurorégion gère plusieurs projets qui ont pour objectif la protection du patrimoine naturel, par exemple le projet Sylvapyr qui veut protéger les ressources forestières.

6.2. Les objectifs et stratégies de l'Eurorégion²

Je voudrais se répondre à la question que j'ai posée en début du sixième chapitre. Est ce que les objectifs prévus dans la déclaration sont mis en œuvre dans la réalité eurorégionale? Les objectifs communs importants sont les suivants : travailler à une culture commune, créer un espace commun pour la recherche et l'innovation, améliorer les infrastructures pour réduire les distances et travailler pour un avenir durable et respectueux de l'environnement.

¹ <http://www.insee.fr/fr/default.asp>

² L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, 5 ans d'un projet d'avenir commun, pages 4-6. Disponible sur: <http://www.euroregio.eu/eu/AppJava/cat/>

- **Travailler à internationaliser une culture commune**

La culture commune renforce les liens entre les gens de toute antiquité. Et pour avoir les bonnes relations entre les partenaires et les habitants de chaque région, il est indispensable d'organiser les festivals, fêtes, concerts, expositions transfrontalières et de renforcer les réseaux de musées où nous pouvons admirer le patrimoine commun. Cet objectif a été concrétisé dans la création du Portail Culture de l'eurorégion qui soutient non seulement la culture mais aussi le tourisme. L'eurorégion Pyrénées-Méditerranée a réussi avec le projet appelé LabTechnoCulturS Laboratoire de Technologies Culturelles dans l'espace SUDOE initié en 2007 qui veut inciter les citoyens de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée à utiliser les technologies de l'information et de la communication.

L'eurorégion effectue un travail très effectif pour accomplir l'objectif de la culture commune. Grâce à la coopération, les musées et centres d'art contemporains ont été construits. Et les habitants des eurorégions se réunissent pour participer aux festivals ou fêtes (par exemple Festival de BD, Festival d'art sacré, Festival Histoire en toutes lettres etc.)

- **Créer un espace commun pour la recherche et l'innovation**

Pour que l'eurorégion soit hautement compétitive dans les nouveaux produits et services, elle veut se concentrer à la recherche et l'innovation, il faut créer un espace commun avec les spécialistes et l'eurorégion a lancé le projet d'un eurocampus Pyrénées-Méditerranée qui pourrait devenir le premier campus universitaire européen avec plus de 500 000 étudiants, en cet espace, les spécialistes veulent rechercher surtout dans les domaines de la biomédecine et de la biotechnologie. Pour le développement dans ces domaines, l'eurorégion a désigné la CoordinationEuroBiorégion.¹

L'eurocampus représente vraiment un grand projet qui peut contribuer à la recherche et l'innovation mais il a été lancé en 2009, alors ce n'est pas très long pour observer un succès.

¹ Cette coordination spécifique a été déjà mentionné dans le chapitre précédent.

- **Améliorer les infrastructures pour réduire les distances**

Depuis son premier jour, l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée a mis en œuvre des divers réseaux situés d'un côté et de l'autre du massif pyrénéen. Un instrument le plus efficace pour réduire les distances est devenu le corridor de la Méditerranée qui représente 23.000 kilomètres de rails, depuis le début de l'année il y a la ligne du TGV Figueras-Perpignan¹ qui est assurée deux fois par jour et les voyageurs gagnent 50 minutes de temps de trajet entre Paris et Barcelone. Parmi les autres travaux de l'eurorégion, nous pouvons citer par exemple l'amélioration des connexions aériennes entre les différentes capitales régionales, le développement des autoroutes de la mer dans la Méditerranée et le renforcement des lignes de train à grande vitesse pour les passagers et les marchandises.

Nous pouvons dire que l'eurorégion améliore les infrastructures et elle renforce tous les réseaux de transport.

- **Travailler pour un avenir durable et respectueux de l'environnement**

Tous les pays, eurorégions, régions et groupements veulent améliorer la protection de la nature, de l'environnement. L'eurorégion Pyrénées-Méditerranée a un grand potentiel pour les énergies renouvelables qui sont présentes sur son territoire. Parmi les projets touchant la protection de l'environnement, le projet Déchets flottants a été réalisé qui a recherché la solution des déchets sur la Garonne amont et qui a organisé le nettoyage du fleuve et de ses berges de chaque côté de la frontière.

Même si l'eurorégion réalise quelques projets pour la meilleure protection de la nature, c'est toujours insuffisant.

À la fin, il est indispensable de faire une remarque, que l'eurorégion Pyrénées Méditerranée n'existe pas depuis plus de 10 ans, donc il n'y a pas grande aire pour faire une conclusion et de dire que les conséquences des actions communes ont largement contribué à la satisfaction de tous les objectifs, mais la coopération a amélioré le développement de divers domaines (par exemple le transport, ou la culture

¹ La carte de la ligne du TGV Figueras-Perpignan se trouve dans l'annexe n.4

commune) mais on toujours attend le développement de la protection de l'environnement qui peut arriver dans l'avenir.

6.3. Les projets communs

Le sujet suivant se consacre aux projets communs qui seront plus concrétisés et qui ont été lancés grâce à la coopération entre les régions qui sont regroupées dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. Le président de l'eurorégion, Martin Malvy, a prononcé que les plus grands axes de leur programme était premièrement rendre opérationnel le GECT, la mise en place de l'Eurocampus qui a l'objectif de faciliter les échanges entre universités, la mobilité des étudiantes, les relations entre chercheurs etc. pour accomplir l'objectif de l'Eurorégion, c'est-à-dire, créer un espace commun pour la recherche et l'innovation. Le deuxième projet de la stratégie Europe 2020 est le Plan Climat eurorégional pour la lutte contre le changement climatique, donc on peut voir un déplacement d'intérêt vers la meilleure protection de la nature qui était insuffisant au cours des années précédentes.

6.3.1. L'Eurocampus Pyrénées Méditerranée

Aujourd'hui, la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants marque une grande révolution, dans l'Union européenne nous pouvons utiliser les différents programmes permettant d'étudier à l'étranger, par exemple le programme Erasmus, Socrates, Free Movers etc. Parce que l'eurorégion veut développer un espace commun de la recherche et de l'innovation, elle a lancé le projet d'Eurocampus Pyrénées Méditerranée. Cette eurorégion a un grand potentiel dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les représentants veulent voir les étudiants d'aller librement d'une université à l'autre, de Montpellier à saragosse, de Barcelone à Toulouse ou Palma.

L'Eurorégion compte plus d'un demi million d'étudiants, plus d'une quarantaine d'établissements d'enseignements supérieurs (universités et grandes écoles), plus de quarante mille chercheurs, un investissement public dans la recherche & développement.

Le projet Eurocampus est né le 19 juin 2009 et créé le premier campus européen avec le nombre d'étudiants de 510 000, il se place au 7ème rang mondial et au 1er rang européen en nombre d'étudiants. Ce projet veut renforcer les liens entre les régions

membres à travers la mobilité étudiante. Ce projet apporte les divers avantages pour les étudiants. Parmi eux, le portail de l'Eurocampus¹ qui permet aux étudiants de chercher un logement,² ou un chèque mobilité Eurocampus qui attribue aux étudiants une aide lorsqu'ils effectuent leur cursus dans l'une des quatre régions.

C'est un projet très intéressant qui permet d'améliorer les liens entre jeunes gens, et qui contribuera au développement des disciplines comme la biomédecine, ou la biotechnologie, malheureusement, il n'existe pas beaucoup d'apports disponibles du financement du projet, alors il est très difficile de comparer le capital prévu.³

6.3.2. Le Portail Culture de l'Eurorégion

Pour renforcer la culture commune et les liens entre les habitants de cinq régions, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a lancé le projet du Portail Culture dans l'espace internet, alors tout le monde peut connecter et regarder les nouvelles culturelles qui se passent dans chaque région.

Il est composé de trois blocs : actualité culturelle, eurorégion culturelle et information spécialisée. Le premier présente une liste des fêtes et festivals, toutes les nouvelles de l'Eurorégion et il y a une possibilité d'achat de ticket. En juin, parmi les festivals les plus intéressants auquel on peut participer est le festival appelé **Alors...chante !** Il est consacré à la chanson française et il veut ouvrir le chemin aux artistes qui créeront la chanson de demain, nous pourrons voir les jeunes talents, les spectacles pour les enfants et les animations pour les tous les gens de n'importe quel âge. Ce festival se passera à Montauban⁴ le du 31 mai au 4 juin 2011. La ville de Tarbes, une petite commune française, du jeudi 16 au dimanche 19 juin 2011, accueille le **Festival de BD** pour la cinquième année. Ce festival attire les gens qui veulent rentrer dans le monde de l'enfance. Et comme le troisième festival fort intéressant pour présenter, j'ai choisi le **Festival international du théâtre d'enfants**

¹ Il n'y a pas de possibilité d'être plus précise parce que le portail sera accessible au cours du premier semestre 2011

² Déclaration commune des Présidents de l'eurorégion pour la création d'un « Campus eurorégional Pyrénées-Méditerranée » Disponible sur http://www.euroregio.eu/eu/Images/Declaracio_Eurocampus_frances_2009_tcm331-106840.pdf

³ Le logo de l'Eurocampus se trouve dans l'annexe n.5

⁴ C'est une commune française qui se situe 50 km au nord de Toulouse.

FITE qui attire des comédiens venant du monde entier pour la 20^{ème} fois. Le principe de ce festival est la mise en scène des enfants et des jeunes adultes devant un jury de professionnels. Pour tous, c'est une occasion de rencontrer des cultures différentes.

Le portail permet aux habitants de toutes les régions regroupées dans l'Eurorégion d'acheter les tickets aux concerts, spectacles, matchs, expositions, entrées de Parcs d'attraction etc.

Le second bloc décrit des centres culturels se situant en espace de l'eurorégion. Chaque centre de la région (l'Aragon, la Catalogne, les Baléares, le Languedoc-Roussillon et les Midi-Pyrénées) est composé d'art, musées et expositions, de la musique, du théâtre, des autres et du répertoire. Ce bloc comprend le patrimoine mondial de l'UNESCO dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, sur le territoire, il y a 14 patrimoines mondiaux : Art rupestre du bassin méditerranéen de la péninsule Ibérique, Canal du Midi, Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, Ville fortifiée historique de Carcassonne, Ensemble Archéologique de Tarragone, Ibiza, biodiversité et culture, Hôpital Sant Pau et Palau de la Música Catalana (Barcelone), Monastère de Poblet, Œuvres d'Antoni Gaudí, La Patum de Berga, Pont du Gard et Pyrénées-Mont Perdu. Plusieurs patrimoines mondiaux sont vraiment connus dans le monde entier et ils fortement promeuvent le tourisme dans l'eurorégion.

Les informations spécialisées se trouvant dans le troisième bloc qui sont concentrées aux centres de création et recherche, associations professionnelles, subventions de l'Eurorégion et de l'Union européenne et dans le portail culturel, nous pouvons chercher aussi l'emploi.

Le site du Portail Culture de l'Eurorégion est très complexe et il nous permet de s'informer d'une façon claire de tous les événements culturels organisés sur le territoire de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. Il facilite d'accomplir l'objectif commun de toutes les régions, l'objectif de créer un espace de la culture commune.

6.3.3. L'analyse du projet « Culture Eurorégion »

Pour l'objectif de la culture commune, l'Eurorégion a lancé plusieurs petits projets qui sont regroupés dans un grand projet appelé « Culture Eurorégion » qui veut encourager et soutenir la coopération entre les acteurs culturels professionnels de l'Eurorégion, et initier de nouvelles coopérations au sein de l'Eurorégion. Il s'agit de tous types d'initiatives à caractère artistique, culturel, ou patrimonial et les projets présentés peuvent aborder toutes formes d'expressions artistiques : théâtre, musique, danse, arts de la rue, arts du cirque, arts de la marionnette, arts plastiques, arts numériques, arts visuels, photographies, audiovisuel, littérature, architecture, patrimoine etc. Mais il doit s'agir d'un projet eurorégional qui renforce les relations eurorégionales présentant un caractère innovant. Le financement apporté par l'Eurorégion ne peut excéder 60% du coût total du projet.¹

Le tableau suivant apporte des petits projets qui ont été organisés dans le cadre de « Culture Eurorégion » au cours de l'année 2010. Il est composé du titre du projet, du domaine du projet, combien de partenaires ont y participé, et du financement qui a été attribué à chaque projet.²

N° dossier	Titre du projet	Domaine du projet	N° partenaires	Territoires concernés	Financement attribué
1	A.A.++ (Accompagnement artistique Filière musicale)	MUSIQUES ACTUELLES	3	MP, CAT, LR	30 000 €
2	POESIE SANS FRONTIÈRE	POESIE occitano- catalane itinérante (spectacle musical)	3	CAT, MP, LR	11 900 €
3	PYRÉNÉES : ART ET ÉCOLOGIE AU XXIe SIECLE	ART CONTEMPORAIN et ÉCOLOGIE	3	MP, CAT, LR	40 000 €

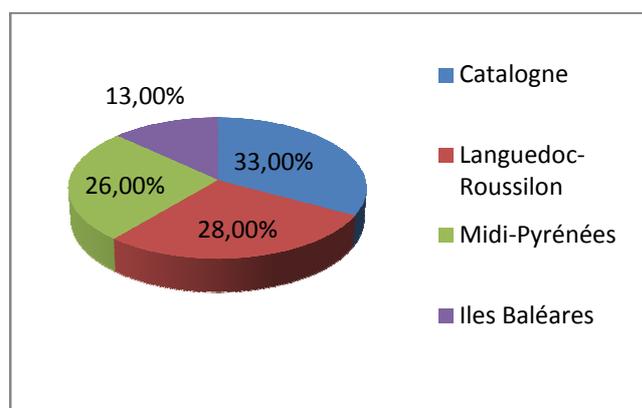
¹ Appel à projet „Culture Eurorégion“ 2011, pages 2-4

² Legende: AR= l'Aragon, CAT=la Catalogne, IB= Les Iles Baléares, MP=les Midi-Pyrénées, LR=le Languedoc-Roussillon

4	CORPUS MÉDIA 4	DANSE CONTEMPORAIN E ET ARTS NUMERIQUES	4	MP, CAT, LR, IB	20 000 €
5	LABO INVESTIGATION	DANSE CONTEMPORAINE	3	MP, CAT, LR	24 600 €
6	LO FESTENAL	SALON PROFESSIONNEL CULTUREL (pluridisciplinaire)	4	MP, CAT, LR, IB	50 000 €
7	MEDITERRA	CERAMIQUE CONTEMPORAIN E ET PERFORMANCES	5	CAT, MP, LR, IB, AR	35 000 €
8	ART CONTEMPORANI À L'HOSPITAL	ART CONTEMPORAIN	3	IB, MP, CAT	16 000 €
9	JOURNÉES DE RENCONTRES AUTOUR DE LA MUSIQUE FRANCAISE	MUSIQUE	3	MP, CAT, LR	12 500 €

Les régions Midi-Pyrénées et Catalogne ont participé à tous les projets culturels, le Languedoc-Roussillon n'a pas participé seulement au projet de l'art contemporain à l'hôpital, les Iles Baléares se sont intéressées à la danse contemporaine, au salon professionnels culturel, à la céramique et à l'art contemporain. L'Aragon a participé seulement au projet de la céramique contemporaine. Il y a un seul projet qui a été organisé par tous les partenaires eurorégionaux- le Projet de la céramique contemporaine et les performances. Le montant le plus élevé versé par l'Eurorégion pour contribuer aux projets était celui du salon professionnels égal à 50 000 €. Le deuxième montant le plus élevé était pour le soutien de l'écologie de l'art contemporain

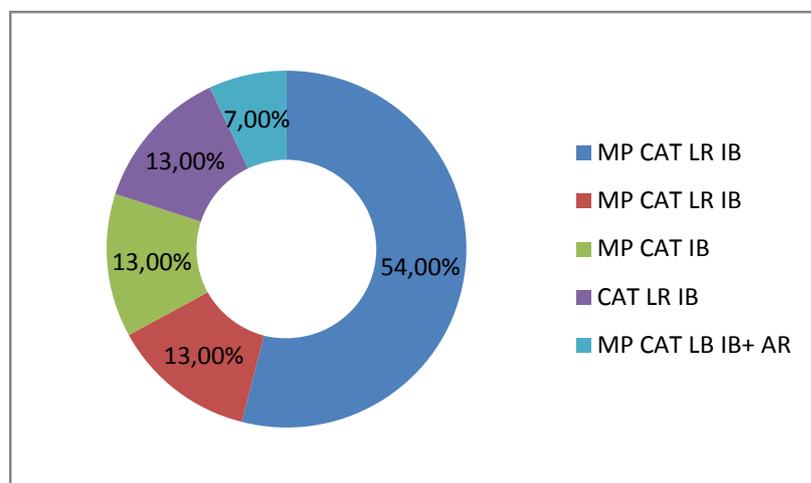
La représentation des régions dans les projets



Source : Appel à projet Culture Eurorégion¹

Selon le graphe « la représentation des régions dans les projets », le partenaire le plus actif dans les projets est représenté par la région espagnole, la Catalogne avec 33%.

La combinaison des régions dans les projets :



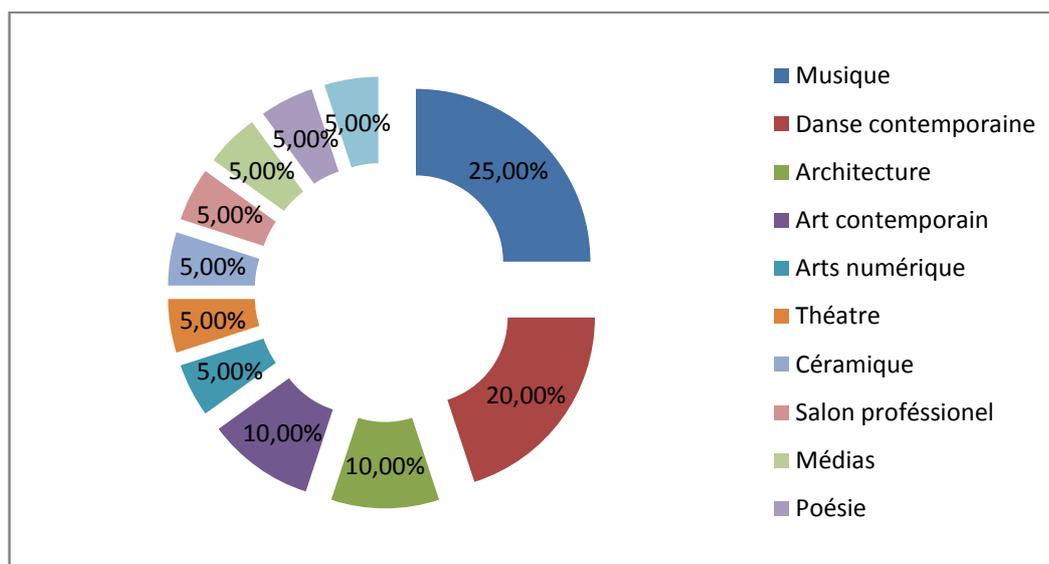
Source : Appel à projet Culture Eurorégion²

¹ Disponible sur: <http://www20.gencat.cat/docs/msi-cultura/Relacions%20Internacionals/Cooperaci%C3%B3%20transfronterera%20i%20interregional/Eurorégi%C3%B3%20Pirineus-Mediterr%C3%A0nia/documents/arxiu/Projectes%20per%20territori.pdf>

² Disponible sur le même site que le graphe précédent

La coopération la plus intensive dans le cadre de l'Eurorégion se passe parmi les régions les Midi-Pyrénées, la Catalogne, le Languedoc-Roussillon et les Iles Baléares.

Les disciplines artistiques représentées :

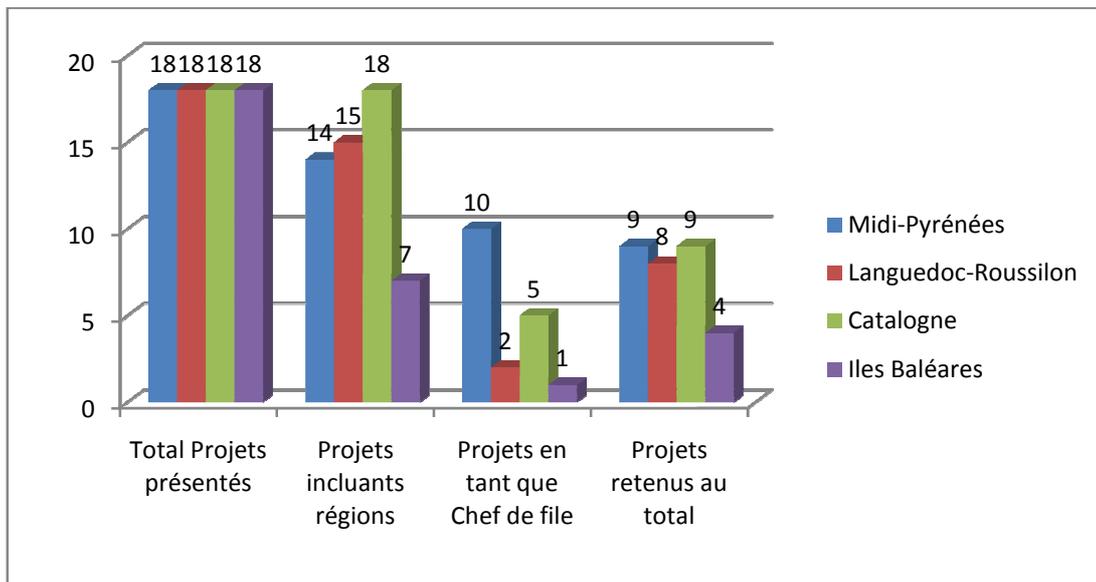


Source : Appel à projet Culture Eurorégion¹

Le graphe nous dit que la disciplines la plus préférée est la musique, après la danse contemporaine, l'architecture et l'art contemporain. Ce sont les disciplines préférées dans le monde entier et qui ont le grand potentiel d'attirer beaucoup de gens.

¹ Disponible sur le même site que le graphe précédent

La représentation territoriale



Source : Appel à projets Culture Eurorégion¹

Ces chiffres provenant de l'année 2010 montrent que les 18 projets ont été présentés au total dans le cadre du projet « Culture Eurorégion », et la seule Catalogne a participé à tous. Le Chef de file est responsable du projet dans l'eurorégion et le plus souvent, les Midi-Pyrénées l'assuraient il était responsable pour la bonne mise en œuvre des fonds d'Interreg. La moitié des projets ont été retenus.

6.3.4. L'Hôpital transfrontalier de la Cerdagne

Dans les montagnes Pyrénées, la vie est dure en vue du transport, de la distance entre les villes, de l'insuffisance des centres commerciaux mais aussi des établissements sanitaires, cette problématique touche surtout la population de la Cerdagne française et catalane qui vivent dans l'espace de frontière qui à cause de leur situation en montagne sont d'accès difficile aux aides sanitaires parce qu'ils ne disposent d'aucun centre sanitaire et ils n'avaient pas la possibilité des soins chirurgicaux. Le centre médical le plus proche est loin de plus de 100 km à Perpignan. Ils sont la population plus de 30 000 d'habitants et plus de 100 000 de touristes. L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée voulait résoudre ce problème longtemps et, alors elle a lancé le projet

¹ Disponible sur le même site que le graphe précédent.

de l'Hôpital transfrontalier de la Cerdagne et pour cette raison une co-direction hispano-française a été établie.¹

Il s'agit d'un hôpital véritablement transfrontalier avec du personnel français et espagnol, sans aucune discrimination, les patients français seront accueillis dans cet hôpital dans les mêmes conditions qu'en France. La durée du projet était entre les années 1996 et 2010 et il a été financé par le programme d'Interreg IIIA. Depuis l'année 2009, l'hôpital se trouve dans la zone de la « Plana de Rigolisa », sur un terrain de 17 000 m². L'investissement prévu s'élève à 31 millions d'euros et l'Union européenne a financé 60% du projet et le reste se partage entre la France (40%) et la Catalogne (60%). À la fin de 2007, la première pierre a été posée et la construction s'est terminée en 2009.²

C'est un établissement durable vraiment transfrontalier, où travaillent les Français comme les Espagnols à la fois et nous ne pouvons pas y voir la discrimination, c'est un exemple par excellence de la coopération transfrontalière non seulement parmi les représentants de cinq régions mais, en même temps, parmi les travailleurs et les habitants qui ont la possibilité de renforcer les relations quand ils attendent le soin médical nécessaire.³

6.3.5. Le Sylvapyr⁴

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée veut aussi protéger les forêts parce que les risques d'incendie augmentent dans les côtés de la frontière hispano-française des Pyrénées, et les entreprises qui se concentrent à l'exploitation forestière n'ont pas toujours les ressources ni la main d'œuvre nécessaire, alors le projet Sylvapyr a été lancé. Il promeut le regroupement des producteurs pour améliorer de façon durable les ressources forestières, la coopération entre les entreprises d'exploitation forestière et les organismes de recherche et de développement. Le Sylvapyr fait connaître les obligations fiscales et sociales aux entreprises d'exploitation forestière et il aide

¹http://www.euroregio.eu/eu/AppJava/fr/proyectos/proyectos_transfronterizos/hospital_transfronterizo_cerdanya.jsp

² Les chiffres sont disponibles sur: <http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php>

³ L'image du projet de l'Hôpital se trouve dans l'annexe n.6

⁴ DAUBET, Béatrice. *Livre blanc des forêts pyrénéennes*. KA2 Communication, Bordeaux, 2007, page 11.

les plus jeunes à créer leurs propres entreprises d'une façon professionnelle et productive. Il a pour objet d'améliorer et d'accroître la production durable, la transformation et la commercialisation des produits forestiers, du matériau bois et de ses dérivés.

Ce projet est financé par le programme d'Interreg IIIA France-Espagne (2000 - 2006) et le montant s'élève à 2,8 millions €. Il est cofinancé par l'Union européenne, la France, les Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon, la Catalogne, la Navarre et l'Aragon.¹

Il est indispensable de protéger les ressources forestières à cause de son rôle de production : le bois est une source d'énergie et le matériel de construction et il est très important de promouvoir les entreprises d'exploitation forestière et d'aider les jeunes gens pour qu'ils aient le goût d'entreprendre dans la filière forêt- bois-environnement pyrénéenne.

6.3.6. L'Albera : mémoire et terre

L'Albera en catalan, c'est le massif des Albères, un massif de montagnes qui constitue la partie la plus orientale de la chaîne pyrénéenne et dans l'histoire, les habitants du nord et du sud de l'Albera ont partagé une culture et une langue communes. Pour la première fois une étude scientifique propose d'actualiser les connaissances des faits linguistiques que partagent le sud de l'Albera avec le nord grâce aux témoins oraux des habitants de l'Albera, cette rencontre avec l'identité de l'Albera se fait en interviewant 450 personnes, des berges, chasseurs, charbonniers, laboureurs ou paysans qui vivent sur cette terre depuis toujours. Ce projet est très utile pour communiquer le patrimoine historique du massif montagneux.²

Ce projet est un exemple des efforts de l'Eurorégion de montrer aux habitants des régions, surtout à ceux qui habitent dans les Pyrénées, qui ont des racines communes, comme la culture ou la langue. Le projet peut renforcer les liens entre eux et faciliter la coopération transfrontalière.

¹ Les chiffres sont disponibles sur: <http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php>

² http://www.euroregio.eu/eu/AppJava/fr/proyectos/proyectos_transfronterizos/albera_memoria_tierra.jsp

7. EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI

7.1. La présentation¹

La coopération transfrontalière entre la France et la Belgique est représentée par une eurorégion (correctement par un groupement européen de la coopération territoriale) qui s'appelle l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai qui a été créée par arrêté préfectoral le 22 janvier 2008 comme le premier GECT d'Europe. Quatorze acteurs du territoire ont décidé de se rassembler dans l'Eurométropole. L'Eurométropole est située au cœur de l'Europe du Nord Ouest, dans le triangle Bruxelles-Paris-Londres,² elle compte plus de deux millions d'habitants, répartis sur la région de Lille Métropole, du Sud de la Flandre occidentale et de la Wallonie picarde. Ce territoire transfrontalier de 3.550 km² comprend 4 arrondissements flamands, 3 arrondissements wallons et une communauté urbaine française de 87 villes. Dans le cadre du transport de l'Eurométropole, il y a plus de 10 autoroutes, 2 lignes TGV et 2 aéroports.

Comme les autres structures de la coopération transfrontalière, l'objectif de l'Eurométropole est d'intensifier les liens entre les différentes agglomérations, surtout dans le domaine de l'emploi, des transports, de l'aménagement du territoire et de la culture.

Le siège de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est fixé à Lille, mais les services opérationnels sont localisés en Belgique. Le budget prévu s'élève à environ de 1,5 million d'euros par an et le financement a été pensé sur une base paritaire-entre la France et la Belgique puis entre la Flandre et la Wallonie.³

¹ www.lillemetropole.fr

² L'image du triangle se trouve dans l'annexe n. 8

³ La carte de l'Eurométropole se trouve dans l'annexe n. 7

L'Eurométropole a adopté deux principes fondamentaux de fonctionnement :

- Le respect de la double parité entre la France et la Belgique puis, en Belgique, entre francophones et néerlandophones
- La garantie de l'application du bilinguisme français / néerlandais

7.2. Les moyens financiers

Les ressources de l'Eurométropole comprennent la contribution annuelle des membres, les subventions, dons et participations reçus, les emprunts et elles servent à la réalisation de l'objet. La contribution annuelle des membres est répartie à la parité entre la France et la Belgique, parce que le financement de l'Eurométropole a été pensé sur une base paritaire. Le budget sera de l'ordre de 1,5 millions d'euros en année courante. Les 14 partenaires sont regroupés dans l'Eurométropole et leur contribution est suivante¹ :

50% pour les membres français :

- l'Etat 5 %
- la Région Nord/Pas-de-Calais 10 %
- le Département du Nord 10 %
- Lille Métropole Communauté Urbaine 25 %

50% pour les membres belges :

- l'Etat fédéral 7.140 %
- la Région et la Communauté flamande 7.143 %
- la Province de Flandre occidentale 7.143 %
- l'intercommunale Leiedal 3.572 %
- l'intercommunale wvi 3.572 %
- la Région wallonne 4.286 %
- la Communauté française de Belgique 4.286 %
- la Province de Hainaut 4.286 %

¹Les chiffres sont disponibles dans la publication: *Statuts du Groupement européen de coopération territoriale Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai*, page 25. Disponible sur http://www.eurodistrict-regio-pamina.com/pamina/IMG/pdf/Arrete_fr_.pdf

- l'intercommunale Ideta 4.286 %
- l'intercommunale d'Étude et de Gestion 4.286 %

L'Assemblée de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai vote les budgets sur proposition du Bureau, un compte administratif et de gestion sont présentés chaque année.

7.3. Les projets communs¹

Les partenaires dans l'Eurométropole ont l'appelée comme un fruit d'une intense coopération transfrontalière grâce à laquelle de nombreuses réflexions et des projets transfrontaliers ont été réalisés par de nombreux acteurs publics et privés.

- **Le transport, le déplacements et les télécommunications, l'urbanisme, l'aménagement**

Ils veulent proposer des billets de trains transfrontaliers moins chers, des trains plus fréquents et le plus rapides parce que aujourd'hui le train Lille-Coutrai est moins rapide que la voiture. Parmi les projets réussis, il faut citer 13 lignes de bus transfrontalières, la concertation sur la mobilité, l'enquête transfrontalière sur les déplacements, le réseau cyclable transfrontalier, l'aménagement de plate-forme d'échange frontalière, échanges de données cartographiques, les mesures transfrontalières de protection architecturales, urbaines et paysagères.

- **L'emploi, la fiscalité, le développement des entreprises**

30 000 Français partent chaque matin travailler en Belgique, alors l'Eurométropole souhaite harmoniser les fiscalités et ils ont lancé les projets qui touchent la mobilité des travailleurs transfrontaliers, le forum de l'emploi transfrontalier, ou les actions communes de promotion économique et de marketing territorial, les rencontres interprofessionnelles franco-belge etc.

¹ http://www.espaces-transfrontaliers.org/territoire/Eurometropole_Lille_fr.pdf

- **L'eau et environnement**

Il s'agit d'une remise à la navigation du canal de la Deûle à l'Escaut, un réseau de cinq stations d'épuration franco-belges, des actions communes de sensibilisation à la réduction des déchets à la source...

- **La communication, l'enseignement, la formation, la culture, la santé et médico-sociale et les services à la population**

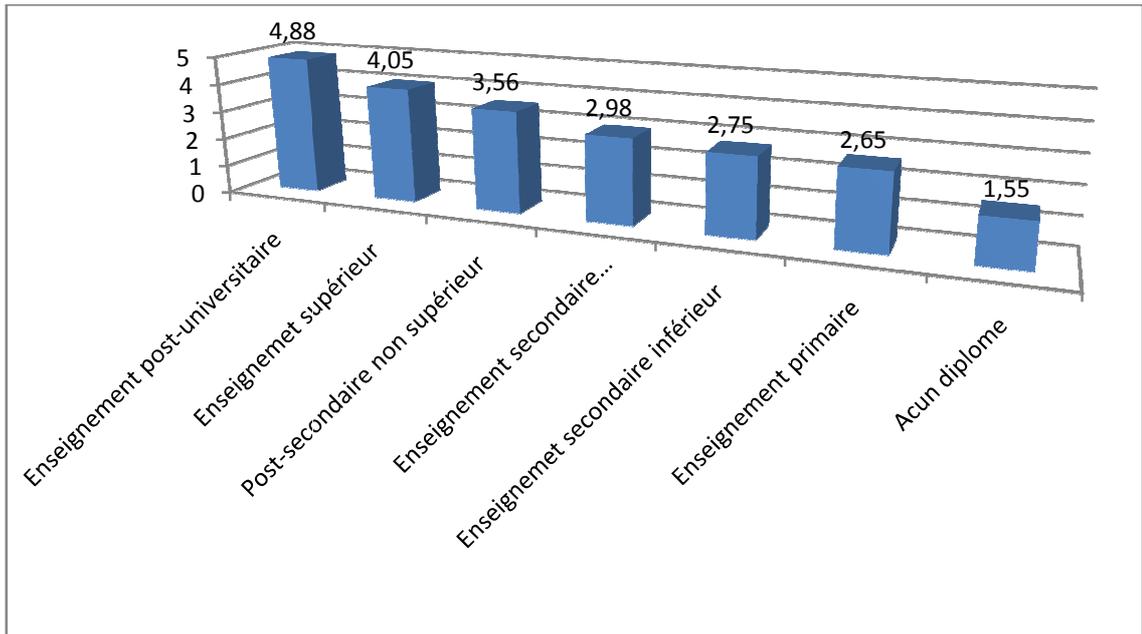
Dans ce domaine, la coopération transfrontalière est présentée surtout par les échanges d'œuvre et de publics entre le Musée d'Art Moderne Lille Métropole et le Musée d'Art contemporain de la Communauté française de Belgique, par la plateforme informatique d'apprentissage du français et du néerlandais (FRANEL), la coopération entre les télévisions locales (C9, No télé et WTV) pour la production intégrée de programmes d'information et de magazines transfrontaliers, la mise en réseau des crématoriums, le projet pour une piscine transfrontalière à Comines, la coopération entre les hôpitaux de Tourcoing et de Mouscron, etc...

7.3.1. L'Enquête transfrontalière- Déplacements des habitants sur l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Cette enquête s'est déroulée pendant l'année 2006 et elle nous apporte l'image des déplacements des habitants de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Elle a été réalisée par Lille Métropole Communauté Urbaine et 18000 personnes ont été interrogées en France et en Belgique, c'est pour la première fois que l'enquête englobe des frontières flamandes et wallones.

On a interviewé en face à face, ou par le téléphone 1 ou 2 personnes par ménages pendant les jours de travail. On a observé les différents éléments dans le cadre du déplacement, par exemple : les nombres de déplacements par secteur et type de jour, en fonction du diplôme ou de l'activité, les modes de transport, les motifs de déplacements, déplacement transfrontalier, etc.

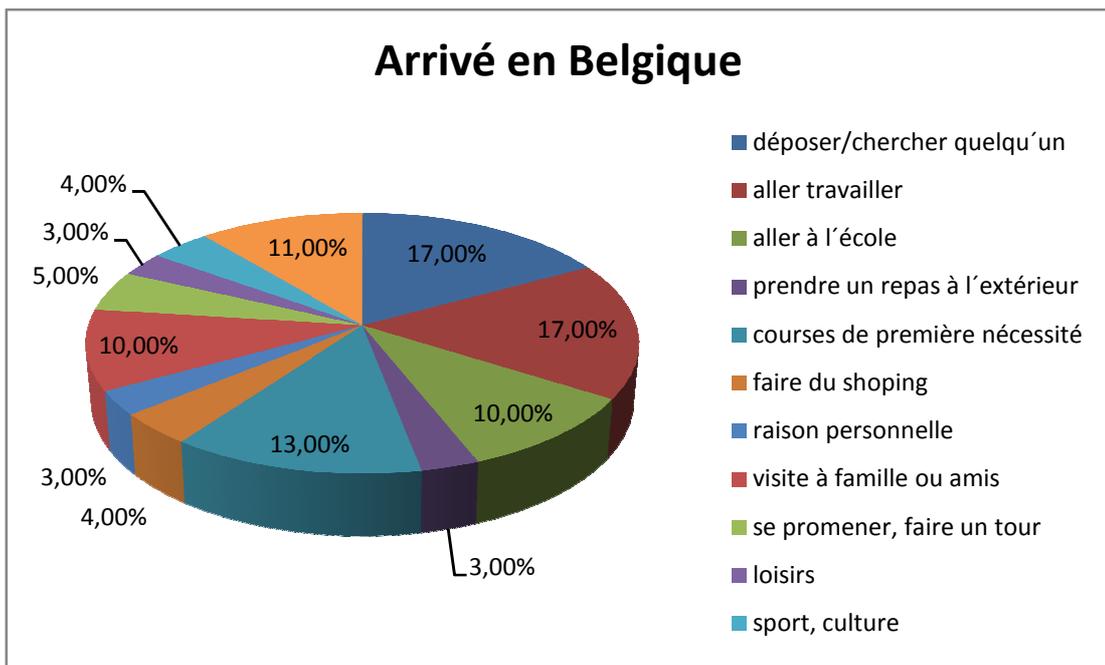
- **La mobilité selon le diplôme**

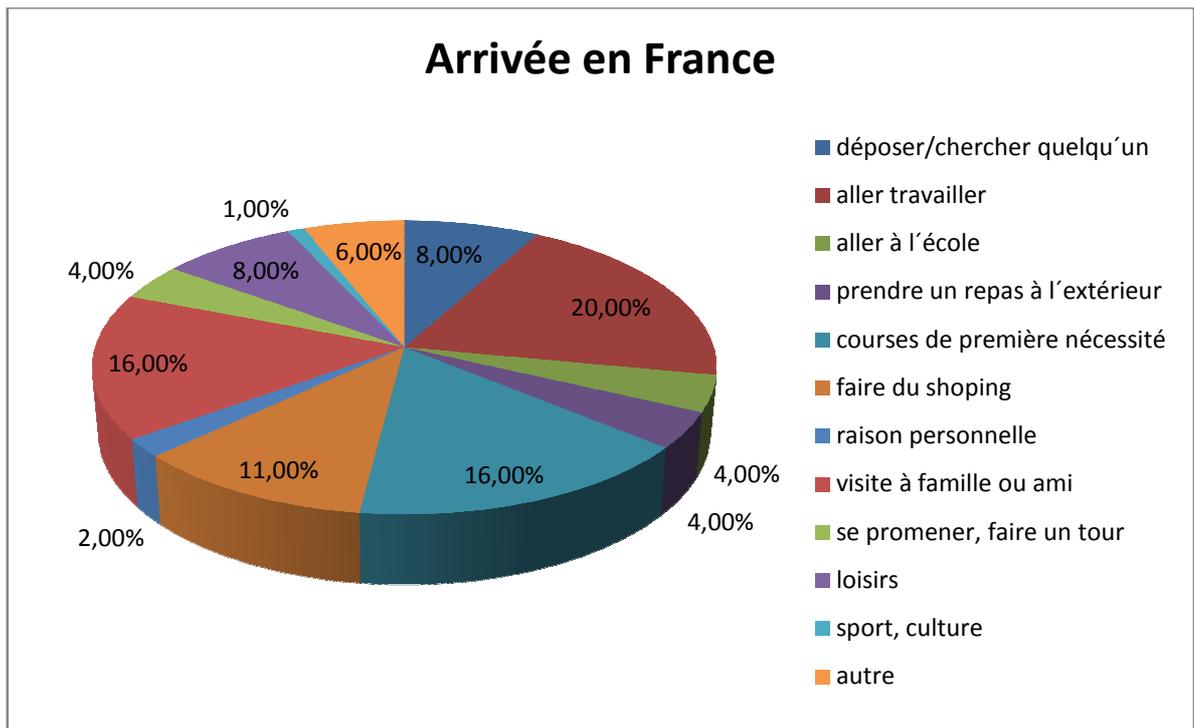


Source: Volet belge de l'enquête de déplacements transfrontalière Lille-Tournai-Mouscron, p.20

Nous pouvons voir de la figure précédente que la mobilité augmente avec le diplôme le plus élevé obtenu.

- **Motifs de déplacements transfrontaliers**





Source : Volet belge de l'enquête de déplacements transfrontalière Lille-Tournai-Mouscron, p.67

Selon le graphe d'arrivée en Belgique, on peut constater, que les Français se déplacent en Belgique le plus souvent parce qu'ils cherchent quelqu'un et ils travaillent, mais le taux de Belges travaillant en France est plus haut que celui de Français travaillant en Belgique. On peut aussi voir que les étudiants français se déplacent plus souvent pour étudier en Belgique que les Belges pour les études en France. Les Belges font du shopping en France mais le taux du shopping des Français en Belgique est bas.

Ce projet de l'enquête transfrontalière nous apporte les informations du déplacement très intéressantes qui permettent de constater les motifs pour lesquels les Français et les Belges se déplacent dans le cadre de l'Eurométropole. Il distingue le déplacement selon le sexe, le diplôme obtenu, l'âge, le revenu mensuel, type de jour, etc...

7.3.2. Franel : une plate-forme franco-belge¹

Ce projet de la plate-forme franco-belge pour apprendre le français et le néerlandais a été créé par les universités de Louvain en Belgique et Lille 3, et il s'agit d'une plateforme linguistique qui est utilisée par 25 000 personnes pour apprendre le français et le néerlandais. Le grand public peut y accéder gratuitement en ligne. 57% des utilisateurs sont les Belges mais ils veulent surtout progresser en français. Les utilisateurs améliorent leur niveau de langue grâce aux vidéos, tests de compréhension et exercices, mais aussi les sujets thématiques (l'école, la vente, les restaurants, les recettes de cuisine, les tables gourmandes, etc.).

Le projet de la plate-forme est cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 50%.

¹ Nous pouvons accéder et essayer cette forme d'apprentissage sur:
http://www.edumaticonline.com/learningmanager/_custom/Franel/index_flash.htm

CONCLUSION

Pour conclure notre travail, je voudrais rappeler que nous nous sommes occupés des eurorégions en Europe, et plus précisément en France. L'objet de notre travail était fondé sur la présentation des eurorégions et la mise en place de la situation des projets lancés grâce à la coopération transfrontalière dans le cadre des eurorégions et nous avons posé la question est-ce que les eurorégions vraiment améliorent la situation des régions isolées dans les frontières. Pour que je sois capable de répondre à cette questions, j'ai du comprendre comment elles ont été créées, comment elles fonctionnent, etc.

Nous avons connu les objectifs communs des eurorégions, l'histoire, les moyens du financement, le fonctionnement, et nous avons connu plus précisément le cadre de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée qui représente la coopération transfrontalière entre la France et l'Espagne, et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, c'est justement la France et la Belgique qui coopèrent pour faciliter les liens et améliorer le développement durable.

D'après-moi, la problématique des eurorégions n'est pas détaillée et les gens n'ont pas la possibilité de trouver beaucoup de littérature, alors mon travail pourrait servir en tant que le guide de la coopération transfrontalière qui pourrait attirer les gens qui veulent savoir comment les eurorégions coopèrent.

Dans mon travail, j'ai aussi précisé les projets qui ont contribué à la création d'un espace de la recherche, de l'innovation et à la mobilité d'étudiants et d'enseignants, c'est le projet d'Eurocampus Pyrénées Méditerranée. J'ai aussi analysé les qualités du Portail Culture de l'Eurorégion, qui sert à la présentation des festivals, fêtes, le patrimoine de l'Eurorégion, etc. Ce portail veut renforcer la culture commune et les liens entre les habitants. Après, j'ai analysé le projet « Culture Eurorégion » . Cette analyse nous permet de constater quelles régions sont les plus actives dans la coopération, et j'ai connu que les quatre régions (les Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Catalogne et les Iles Baléares) se coopèrent le plus souvent, mais l'Aragon participait seulement au projet de la céramique contemporaine. Le projet qui veut protéger les ressources forestières s'appelle Sylvapyr, mais je dois constater que l'Eurorégion a commencé à s'orienter vers la protection de la nature plus tard

et elle a lancé le plan Climat. J'ai connu aussi la structure de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le premier Groupement européen de la coopération territoriale. Je me suis intéressée à l'Enquête transfrontalière des déplacements qui nous apporte les chiffres concernant la mobilité selon le diplôme obtenu ou les motifs de déplacements transfrontaliers dans le cadre de l'Eurométropole. Et le dernier projet que j'ai présenté est une plate-forme Franel qui sert à l'apprentissage du français et du néerlandais. Je pouvais essayer cette plate-forme à l'Université Lille 3, parce que c'était une condition pour évaluer le cours du Français Langue Étrangère et il faut souligner que ce principe d'enseignement est très intéressant.

À la fin, je voudrais se répondre à la question que j'ai posé au début. Est-ce que la coopération transfrontalière dans le cadre des eurorégions vraiment améliore la situation des régions qui étaient défavorables à cause de leur position isolée. Je dois dire, sans aucun doute, oui. Bien-sûr, dans les domaines de la culture commune, la situation est largement développée, aussi le transport transfrontalier améliore (le développement de réseau de transport est présenté surtout par les nouvelles lignes de TGV entre la France et l'Espagne, et par 13 lignes de bus transfrontalière entre la France et la Belgique. L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a défini comme l'objectif commun de créer un espace pour la recherche et l'innovation. Pour accomplir cet objectif, ils ont réalisé le projet d'Eurocampus Pyrénées-Méditerranée qui est le premier en Europe. Je n'ai pas connu beaucoup de projets touchant la protection de l'environnement.

Ce travail pourrait continuer à comparer les eurorégions en France et dans la République tchèque parce que après l'entrée de la république tchèque dans l'Union européenne, la coopération transfrontalière s'est très développée.

RÉSUMÉ

« *Les eurorégions en France: la situation actuelle et le développement* » est le sujet de notre mémoire de Bachelier.

Ce mémoire est orienté vers les eurorégions en France et la situation actuelle et le développement de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée et l'Eurométropole Lille Kortrijk-Tournai.

D'une part, la thèse donne les informations générales sur le concept des eurorégions, les objectifs communs, le financement des eurorégions, leur fonctionnement et les structures de la coopération transfrontalière qui sont disponibles aux frontières françaises. D'une autre part, l'importance du mémoire est basée sur la mise en place du potentiel de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

Les parties qui présentent ces eurorégions s'orientent vers les projets communs et les analyses des projets qui aident le développement durable.

Le but du mémoire est de propager les eurorégions qui ne sont pas assez connues et montrer comment elles fonctionnent et coopèrent. Ce travail pourrait servir comme le guide de la coopération transfrontalière des eurorégions, parce qu'il n'existe pas beaucoup de littérature qui d'en parle.

RESUMÉ

Název bakalářské práce přímo charakterizuje téma, o kterém tato práce pojednává, a to „Euroregiony ve Francii“.

Tato práce je obecně zaměřena na euroregiony ve Francii et také na aktuální situaci a jejich vývoj především dvou euroregionů, a to Euroregionu Pyrénées-Méditerranée a Eurometropole Lille-Kortrijk-Tournai.

První část se zaměřuje na základní informace, které pojednávají o celkovém konceptu euroregionů, a to hlavně na společné cíle, historii, způsoby financování a organizaci. Velice důležitou součástí bakalářské práce je pojednání o potenciálu, který v sobě mají Euroregion Pyrénées-Méditerranée a Eurometropole Lille-Kortrijk-Tournai.

Části, které hlouběji představují tyto dva euroregiony, se zaměřují především na společné projekty, které napomáhají k dlouhodobému vývoji.

Cílem práce je představit euroregiony, protože nejsou v povědomí lidí a ukázat, jak fungují a vzájemně spolupracují. Tato práce může též sloužit jako průvodce vzájemné spolupráce mezi euroregiony, poněvadž neexistuje mnoho literatury, která by o nich pojednávala.

ANNOTATION

Nom et prénom de l'étudiante:	Hanušová Martina
Nom de la faculté et de département:	Faculté des lettres Département des langues romanes
Titre du mémoire:	Les eurorégions en France: la situation actuelle et le développement
Directeur du mémoire:	Mgr. Aurélie Dubois
Nombres de pages:	67 pages

Mots clefs:

Les eurorégions, les objectifs communs, l'histoire des eurorégions, le financement, le fonctionnement, Interreg, la coopération transfrontalière, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, les projets communs

Caractéristique du mémoire:

Le mémoire s'occupe des eurorégions en France, il permet de découvrir comment elles ont été créées, comment elles fonctionnent et des moyens de leur financement. Il se concentre à la coopération entre eux pour améliorer le développement et pour devenir compétitif malgré que leur position défavorable. Le travail présente plus précisément les différentes structures des eurorégions et les projets qui ont été lancés.

ANOTACE

Příjmení a jméno autora:	Hanušová Martina
Název katedry a fakulty:	Filozofická fakulta Katedra romanistiky
Název diplomové práce:	Euroregiony ve Francii: současná situace a vývoj
Vedoucí diplomové práce:	Mgr. Aurélie Dubois
Počet stran:	67 stran

Klíčová slova:

Euroregiony, společné cíle, historie euroregionů, financování, organizace, Interreg, příhraniční spolupráce, Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, Eurometropole Lille-Kortrijk-Tournai, společné projekty

Charakteristika:

Bakalářská práce se zabývá euroregiony ve Francii a umožňuje nám objevit, jak byly založeny, jak fungují, a zabývá se taky způsoby jejich financování. Tato práce se soustřeďuje především na vzájemnou spolupráci mezi nimi, která napomáhá k vývoji, aby se staly konkurenceschopnými, i přes jejich nevýhodnou polohu na okraji států. Práce konkrétně představuje rozdílné struktury euroregionů a společné projekty, které byly spuštěny, především dvou euroregionů, a to Euroregion Pyrénées-Méditerranée a Eurometropol Lille-Kortrijk-Tournai.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie:

- FIALA, P., PITROVÁ, M. *Evropská unie*. Centrum pro studium demokracie a kultury, Brno, 2003, 743 pages, ISBN 80-7325-015-2.
- DAUBET, Béatrice. *Livre blanc des forêts pyrénéens*. KA2 Communication, Bordeaux, 2007, page 83
- KÖNING, P., a kol. *Rozpočet a politiky Evropské unie.*, Praha: C.H. Beck, 2009, 630 pages, ISBN 978-80-7400-011-9.
- MAREK, D a kol. *Příprava na strukturální politiku Evropské unie*. Ostrava: Repronis, 2004, 124 pages. ISBN 80-7329-065-2.
- NETOLICKÝ, V. *Euroregiony-Úvod do problematiky*. Vysoká škola finanční a správní, o.p.s., 2007, 76 pages. ISBN 987-80-86754-78-9.

Publication:

- Acte Unique, TITRE V, LA COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, Article 130 A
- APPEL À PROJET „CULTURE EURORÉGION“ 2011. Pages 6.
Disponible sur: http://www.euroregio.eu/eu/Images/0_appel_cult_tcm331-149387.pdf
- BILAN D'UNE ANNÉE (Octobre 2004- octobre 2005), L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, 14 pages.
Disponible sur: http://www.gencat.cat/relacions_exteriors/catalunya_europa/dossiers/dossier_any_fr.pdf
- DOCUMENT D'ORIENTATION OPÉRATIONNEL POUR LA PRÉPARATION ET LA GESTION DES PROGRAMMES INTERREG III A (2000-2006). 2000, 40 pages.
Disponible sur: <http://www.aebr.eu/files/publications/guidance.fr.pdf>

- ENQUÊTE DE DÉPLACEMENTS TRANSFRONTALIÈRE LILLE-TOURNAI-MOUSCRON: Volet belge. 2007, pages 90.
Disponible sur: http://mobilite.wallonie.be/opencms/export/sites/be.wallonie.mobilite/fr/planification_realisations/transfrontalier/zone_tournai-lille-mouscron/documents/rapportfinal.pdf
- L'EUROMÉTROPOLE LILLE KORTRIJK TOURNAI, UN TERRITOIRE AUX ATOUS MULTIPLES, 4 pages.
Disponible sur: http://www.espaces_transfrontaliers.org/territoire/Eurometropole_Lille_fr.pdf
- L'EUORÉGION PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE: 5 ANS D'UN PROJET D'AVENIR COMMUN. 2009, 8 pages.
Disponible sur: <http://www.euroregio.eu/eu/AppJava/cat/>
- EURORÉGION PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE, BILAN EURORÉGION 2006/07.
Disponible sur: http://www.euroregio.eu/eu/Images/bilaneuroregionDEFstc_tc_m329-77622.pdf
- GUIDE DES PROJETS TRANSFRONTALIERS. Mission Opérationnelle Transfrontalière. 2010, 150 pages.
Disponible sur: http://www.espaces_transfrontaliers.org/document/GUIDE_DES_PROJETS_MOT_2010.pdf
- GUIDE PRACTIQUE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE. Mission Opérationnelle Transfrontalière. 2006, 70 pages.
Disponible sur: http://www.espaces-transfrontaliers.org/document/Guide_pratique_COE_MOT_FR.pdf
- GUIDE PRACTIQUE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE. ARFE, 2000, 409 pages.
- CHARTE EUROPÉENNE DES RÉGIONS FRONTALIÈRES ET TRANSFRONTALIÈRE. ARFE, Gronau, 2004, 15 pages.
Disponible sur: <http://www.francois-maitia.fr/site/charteuropeuneregionstransfrontalieres.pdf>
- Journal officiel de l'Union européenne, *Avis du Comité économique et sociale européen sur les « Eurorégions »*, 2007/C 256/23, p.7

- STATUS DU GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI. 2008, 32 pages.

Sitographie:

- Association des régions frontalières et transfrontalière:
<http://www.aebr.eu/en/index.php>
- Conseil de l'Europe:
<http://www.coe.int/DefaultFR.asp>
- Documentation Française:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>
- Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai:
<http://www.lillemetropole.fr/>
- Eurorégion Pyrénées-Méditerranée:
<http://www.euroregio.eu/eu/AppJava/cat/>
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE):
<http://www.insee.fr/fr/default.asp>
- Interact:
<http://www.interact-eu.net/>
- Mission Opérationnelle Transfrontalière:
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php>
- Portail Culture de l'Eurorégion:
<http://www.euroregio.eu/pc/AppJava//fr/>
- Portail de l'Union Européenne:
http://europa.eu/index_fr.htm
- Réseau Interdisciplinaire pour l'Aménagement du Territoire Européen (RIATE): <http://www.ums-riate.fr/>
- Site de l'élargissement:
http://europa.eu/pol/enlarg/index_fr.htm

TABLE DES TABLEAUX:

- Tableau n.1: Les formes de coopération.....16
- Tableau n.2: Les petits projets dans le cadre de la « Culture Eurorégion ».....36

TABLE DES GRAPHES:

- Graphe n.1: La base juridique de la coopération transfrontalière.....14
- Graphe n.2: La représentation des régions dans les projets.....38
- Graphe n.3: La combinaison des régions dans les projets.....38
- Graphe n.4: Les disciplines artistiques représentées.....39
- Graphe n.5: La représentation territoriale.....40
- Graphe n.6: La mobilité selon le diplôme.....47
- Graphe n.7: Les motifs de déplacements transfrontaliers.....47

TABLE DES ANNEXES:

- Annexe n.1: La carte des eurorégions en Europe
- Annexe n.2: La carte de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
- Annexe n.3: Le logo de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
- Annexe n.4 : La carte de ligne du TGV Figueras-Perpignan
- Annexe n.5: Le logo de l'Eurocampus de l'Eurorégion
- Annexe n.6: L'image du projet de l'Hôpital transfrontalier de la Cerdagne
- Annexe n.7: La carte de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- Annexe n.8: L'image du triangle Bruxelles-Paris-Londres
- Annexe n.9: Liste des eurorégions en France:

ANNEXES

- Annexe n. 1: La carte des eurorégions en Europe



Source: <http://curieuxlycee.blogspot.com/2009/02/alpes-mediterranee-un-exemple.html>

- **Annexe n.2: La carte de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée**



Source: <http://ripoublik.wordpress.com/2010/01/16/le-regionalisme-comme-strategie-de-lutte-contre-la-republique-antinationale/>

- **Annexe n.3: Le logo de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée**



Source: http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=10981®_id=7

- **Annexe n.4: La carte de ligne du TGV Figueras-Perpignan**



Source: http://www.econostrum.info/Declaration-franco-espagnole-pour-accelerer-la-creation-du-reseau-a-grande-vitesse_a843.html

- **Annexe n.5: Le logo de l'Eurocampus de l'Eurorégion**



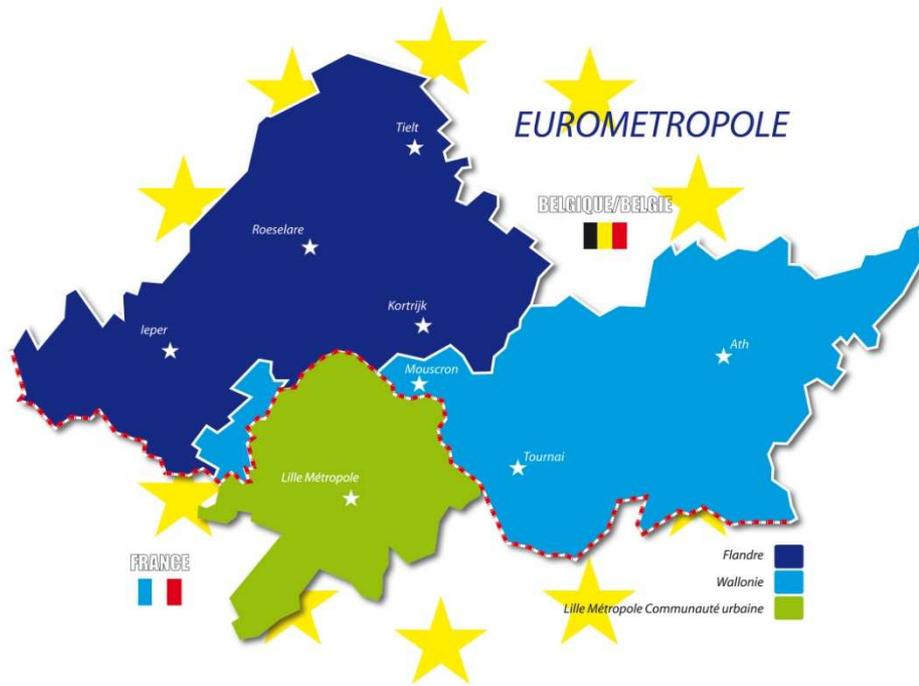
Source: <http://afeveurocampus.jimdo.com/l-eurocampus-pour-quoi-faire/>

- **Annexe n.6: L'image du projet de l'Hôpital transfrontalier de la Cerdagne**



Source: http://www.consulfrancebarcelone.org/france_barcelone/spip.php?article654

- **Annexe n.7: La carte de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai**



Source: <http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=986>

- **Annexe n.8: L'image du triangle Bruxelles-Paris-Londres**



Source: <http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=986>

- **Annexe n. 9: Le liste des eurorégions en France**
 - **Comité Régional franco-genevois - Canton de Genève - Région Rhône-Alpes**
Membres : la France, la Suisse
Année de naissance : 1973
 - **Communauté de Travail des Alpes Occidentales (COTRAO)**
Membres : la France, l'Italie, la Suisse
Année de naissance : 1982
 - **Communauté de Travail des Pyrénées**
Membres : la France, l'Andorre, l'Espagne
Année de naissance : 1983
 - **Conférence Franco-Germano-Suisse du Rhin Supérieur**
Membres : la France, la Suisse, l'Allemagne
Année de naissance : 1975
 - **Conférence des Alpes franco-italiennes (CAFI)**
Membres : la France, l'Italie
Année de naissance : 2000
 - **Conférence TransJurassienne**
Membres : la France, la Suisse
Année de naissance : 2005
 - **Conseil du Lemman - Ain - Haute-Savoie - Vaud - Valais - Genève**
Membres : la France, la Suisse
Année de naissance : 1987
 - **ESPACE MONT-BLANC**
Membres : la France, l'Italie, la Suisse
Année de naissance : 1986
 - **Eurorégion Alpes Méditerranée**
Membres : la France, l'Italie
Année de naissance : 2006
Depuis 2008, cette eurorégion a le statut du GECT

- **EuRegio SaarLorLuxRhin**
Membres : la France, l'Allemagne, le Luxembourg
Année de naissance : 1988
- **Eurorégion des “Alpes de la Mer”**
Membres : la France, l'Italie
Année de naissance : 1990
- **Eurorégion Pyrénées-Méditerranée**
Membres : la France, l'Espagne
Année de naissance : 2004
Depuis 2008 cette eurorégion a le statut du GECT
- **Grande région SaarLorLux - Rhénanie-Palatinat – Wallonie**
Membres : la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg
Année de naissance : 1995
Cette eurorégion a le statut du GECT depuis 2010
- **Région Rives-Manche**
Membres : France, la Grande-Bretagne
Année de naissance : 1993
- **Région Transmanche**
Membres : la France, la Belgique, la Grande-Bretagne
Année de naissance : 1991
- **Le GECT Amphictyony** établi en 2006
Membres : les municipalités de la Grèce, de Chypre, de l'Italie et de la France
- **Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai** établie en 2008
Membres : les villes françaises et belges : Lille, Courtrai et Tournai
- **Le GECT West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale** établi en 2009
Membres : la France et la Belgique
- **L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau** établi en 2010
Membres : 5 villes françaises et allemandes
- **Le GECT ArchiMed** établi en 2009
Membres : les îles méditerranéennes qui représentent la France, l'Espagne, l'Italie et la Chypre

- **L' Eurodistrict SaarMoselle** établi en 2010
Membres : les communautés de communes françaises et allemandes